

GESTION INTÉGRÉE DES RISQUES

LIVRET DE RESSOURCES

Développé par Partners for Resilience, Corne de l'Afrique

« La présente publication a été inspirée par le programme Partners for Resilience, en partenariat avec le Ministère néerlandais des affaires étrangères »

Les présentations PowerPoint peuvent être trouvées dans la « Collection de manuels de formation sur le plaidoyer en faveur de la GIR » de la bibliothèque numérique de Partners for Resilience à l'adresse <https://library.partnersforresilience.nl>



Climate
Centre



PARTNERS FOR RESILIENCE



Kenya
Red Cross



South Sudan
Red Cross



Table de matières du livret de ressources

Module introductif Préparatifs de la formation	6
1. Fiche d'évaluation des besoins	7
2. Fiche de préparation de la session	7
3. Programme de la formation	9
4. Outil d'évaluation de la formation	9
<hr/>	
Module 1 : Introduction à la gestion intégrée des risques	11
1.1 Contexte de la GIR	11
Informations générales sur les catastrophes dans la Grande Corne de l'Afrique	11
1.4 Principes clés de programmation de la GIR	14
Powerpoint sur les aspects clés de la GIR	14
<hr/>	
Module 2 : Réduction des risques de catastrophe	14
2.1 Qu'est-ce que la réduction des risques de catastrophe ?	14
Document à distribuer - Concepts de base de la RRC	15
Contexte global	15
PowerPoint sur les concepts de RRC	15
Module 2.2 Pourquoi la réduction des risques de catastrophe ?	15
Powerpoint	15
Module 2.3 Contexte local de la RRC - À quoi ressemble la RRC ?	15
Étude de cas sur la RRC	15
Module 2.4 : Cadres mondiaux, régionaux et nationaux de RRC	16
Powerpoint	16
<hr/>	
Module 3 : Gestion et restauration des écosystèmes	17
3.1 : Introduction au GRE, définitions, concepts de base	17
Swamp City	17

Powerpoint d'introduction à la GRE	17
3.2 Comprendre le contexte de la gestion et de la restauration des écosystèmes	18
Informations générales supplémentaires	18
Powerpoint sur la gestion et la restauration des écosystèmes	18
3.3 Approches et ressources écosystémiques	18
Contexte global	18
3.5 Intégration de la gestion et de la restauration des écosystèmes dans les plans, politiques et programmes	19
Contexte global	19
<hr/>	
Module 4 : Adaptation aux changements climatiques	20
4.1 Terminologies et concepts clés de l'ACC	20
Terminologies et définitions	20
Présentation Powerpoint : Introduction à l'adaptation aux changements climatiques	21
Informations supplémentaires sur les changements climatiques se rapportant au Powerpoint	25
4.2 Changements climatiques et risques urbains	26
Contexte global	29
Exercice sur les risques urbains	30
4.3 Adaptation	30
Amélioration des connaissances sur l'adaptation efficace aux impacts des changements climatiques.	30
Diapositives PowerPoint sur les communautés intelligentes face au climat	31
4.4 Financement climat	31
Powerpoint	32
Contexte global	38
<hr/>	
Module 5 : Analyse détaillée de la gestion intégrée des risques	41
5.2 Les synergies et différences entre l'ACC, la RRC et la GRE	41
Activités à imprimer/copier et couper pour l'exercice en cercles	41
5.3 : La GIR dans la pratique	50
Études de cas	50
5.4 GIR dans le contexte urbain	50

Contexte global	50
5.5 Genre et groupes vulnérables dans la GIR	51
Contexte global	51
Powerpoint	51
<hr/>	
Module 6 : Dialogue et plaidoyer en faveur de la GIR	52
6.1 Fondements du plaidoyer	52
Informations générales sur le plaidoyer et le lobbying	52
6.2 Stratégies de plaidoyer	53
Powerpoint	53
Étapes de l'élaboration d'une stratégie de plaidoyer	53
Étapes des informations générales de la stratégie de plaidoyer	53
6.3 Identification du problème	53
Contexte global	53
6.4 Analyse des parties prenantes	54
Contexte global	54
6.5 Élaboration de messages clés	55
Powerpoint	55
Informations générales sur la formulation des messages clés	55
6.6 Planification du plaidoyer : De la stratégie à l'action	56
Format du plan d'action	56
6.7 Suivi et évaluation	56
Powerpoint	56
6.8 Plaidoyer en faveur des politiques	62
Powerpoint	62
Phases du cycle politique et actions de plaidoyer correspondantes	62
Exercice sur les politiques de GIR	62
6.9 Liste de contrôle des lois et politiques de GIR	63
<hr/>	

Module Introdectif :

Préparatifs de la formation

Références pour ce module :

Formulaires d'évaluation des conférences de l'Université Nippissing
Croix-Rouge ougandaise : - Manuel des formateurs en secourisme

1. Fiche d'évaluation des besoins

Exemple de fiche d'évaluation des besoins en formation sur la gestion intégrée des risques

Présentation par le formateur :

Pourquoi est-il important de commencer une préparation de leçon en identifiant les besoins de formation ?

Cela vous permet en tant que formateur de vous concentrer sur les connaissances, les compétences et les attitudes pertinentes et requises des apprenants ciblés. En tant que formateur, il est plus facile pour vous de motiver vos apprenants, car ce dont vous parlez est pertinent pour les participants. La session sur la GIR sera au niveau des apprenants ce qui facilitera l'apprentissage. La leçon ne sera ni trop difficile ni trop facile car elle part des besoins.

Section A - à remplir par les apprenants

- Avez-vous une expertise dans le processus de gestion intégrée des risques ?
Oui Non (Si non, passez à la question 3)
- Quand avez-vous suivi une formation en gestion intégrée des risques pour la dernière fois ? Cochez la case appropriée

6 mois		24 mois	
12 mois		Aucune de ces réponses (veuillez préciser)	
18 mois			

- À quelle fréquence vos besoins de formation identifiés sont-ils examinés au cours de la période d'une évaluation à l'autre ?

Pas du tout		Annuellement	
Mensuellement		Autre (veuillez préciser)	
Tous les six mois			

- Ce processus est-il documenté ou enregistré de quelque manière que ce soit ? Oui Non
- Sur une échelle de 1 à 5 (1 étant le pire et 5 étant le meilleur.) Dans quelle mesure êtes-vous confiant d'appliquer les approches de gestion intégrée des risques dans votre travail quotidien ?

Pas du tout confiant		Confiant à bien des égards	
Pas confiant à bien des égards		Entièrement confiant	
Moyennement confiant			

- Veuillez expliquer brièvement pourquoi vous pensez que tel est votre score à la question (5) ci-dessus.

.....
.....
.....

- L'un des facteurs suivants vous empêche-t-il de satisfaire vos besoins de formation en gestion intégrée des risques ? Veuillez cocher ceux qui s'appliquent.

Coût		Durée de la formation	
Capacités du personnel		Circonstances personnelles	
Géographie et emplacement du lieu		Formation non disponible	
Absence de soutien de la direction		Autre (veuillez préciser)	

8. À votre avis, veuillez énumérer 3 façons d'améliorer la formation sur la gestion intégrée des risques. (Veuillez répondre à cette question même si aucun processus de planification n'existe au sein de votre organisation)

9. En considérant le domaine technique de l'environnement et des changements climatiques dans lequel vous travaillez actuellement ou avez un intérêt, veuillez énumérer ci-dessous toute formation qui, selon vous, vous serait bénéfique et qui n'est pas, à votre connaissance, en cours de planification.

10.

Engagement des parties prenantes		Comprendre la gestion des écosystèmes	
Plaidoyer politique et influence		Communication avec les médias	
Comprendre l'adaptation aux changements climatiques		Établir, créer et gérer des connaissances	
Comprendre la réduction des risques de catastrophe			

11. En repensant aux 12 à 18 derniers mois, avez-vous suivi des cours de formation sur la gestion des risques de catastrophe uniques ou distinctifs qui vous semblent utiles et que vous recommanderiez à d'autres ? Veuillez indiquer le nom du/des cours, du/des prestataire (s) de formation et donner une brève description du/des cours.

Section B : Informations personnelles

Veuillez noter que toutes les informations seront traitées en toute confidentialité. Cependant, il sera utile d'avoir des informations personnelles à des fins d'analyse.

12. Dans quel domaine travaillez-vous ? Veuillez cocher la case applicable.

<input type="checkbox"/>	Politique	<input type="checkbox"/>	Recherche	<input type="checkbox"/>	Programmation	<input type="checkbox"/>	Médias	<input type="checkbox"/>	Autre (veuillez préciser)
--------------------------	-----------	--------------------------	-----------	--------------------------	---------------	--------------------------	--------	--------------------------	---------------------------

13. Veuillez cocher lequel des énoncés suivants décrit le mieux votre ou vos rôles actuels ?

<input type="checkbox"/>	Haute direction
<input type="checkbox"/>	Responsable
<input type="checkbox"/>	Agent
<input type="checkbox"/>	Personnel technique (y compris détachements ou emplois à durée déterminée)
<input type="checkbox"/>	Autre (veuillez préciser)

14. Veuillez indiquer le domaine principal de la santé environnementale dans lequel vous travaillez actuellement ?

<input type="checkbox"/>	Sécurité alimentaire	<input type="checkbox"/>	Protection et renforcement de l'environnement
<input type="checkbox"/>	Santé et sécurité au travail	<input type="checkbox"/>	Développement sanitaire
<input type="checkbox"/>	Protection des consommateurs	<input type="checkbox"/>	Lutte contre les parasites
<input type="checkbox"/>	Santé publique et logement	<input type="checkbox"/>	Santé animale
<input type="checkbox"/>	Accréditation	<input type="checkbox"/>	Planification d'urgence
<input type="checkbox"/>	Autre (veuillez préciser)	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	

Nous aimerions profiter de cette occasion pour vous remercier d'avoir pris le temps de remplir ce questionnaire. Votre collaboration est grandement appréciée.

2. Fiche de préparation de la session

Exemple de fiche de préparation de la session

1. Informations sur le plan de la formation	
Cours :	Date:
Thème :	Durée :

2. Attentes (Qu'est-ce que je veux que les apprenants sachent et/ou soient capables de faire ?)

Attentes : À la fin de la session, les apprenants devraient être en mesure de : -

-
 -
 -
- Compétences d'apprentissage
-
 -
 -

3. Appréciation (collecte de données) / évaluation (interprétation de données)
(Périphériques d'enregistrement (le cas échéant) : fiche anecdotique, liste de contrôle, échelle de notation, rubrique)

D'après la mise en œuvre, comment saurai-je que les élèves ont appris ce que je voulais ?

-
-
-

A. Les apprenants

(i) Quelles expériences, connaissances et compétences antérieures les apprenants apportent-ils avec eux à cette expérience d'apprentissage ?

-
-
-

(ii) Comment vais-je différencier l'enseignement (contenu, processus et/ou produit) pour assurer l'inclusion de tous les apprenants ? (Doit inclure, le cas échéant, des adaptations et/ou des modifications des apprenants identifiés comme exceptionnels.)

-
-
-

B. Environnement d'apprentissage

-
-
-

C. Ressources/matériaux

-
-
-

6. Stratégies d'enseignement/d'apprentissage

INTRODUCTION

Comment vais-je impliquer les apprenants ? (par exemple, stratégie de motivation, accroche, activation des connaissances antérieures des apprenants, activités, procédures, problème impérieux)

-
-
-

DÉVELOPPEMENT

Enseignement Comment se développe la formation ?

Comment nous enseignons de nouveaux concepts, processus (p. Ex., transfert progressif des responsabilités - enseignement modélisé, partagé et guidé).

-
-
-

Processus de consolidation et/ou de récapitulation : Comment vais-je rassembler toutes les idées importantes des expériences d'apprentissage pour/avec les élèves ? Comment vais-je vérifier ma compréhension ?

-
-
-

Application : Que feront les apprenants pour justifier leur apprentissage ? (Passer d'une pratique guidée et échafaudée à un transfert progressif des responsabilités.)

-

7. Mes réflexions sur la leçon

Que dois-je faire pour devenir plus efficace en tant que formateur pour soutenir l'apprentissage des élèves ?

-
-
-

3. Programme de la formation

Exemple de programme de formation

INTITULÉ DE LA FORMATION :

DATE :

LIEU :

PARTICIPANTS

Date et heure	Activité	Personne responsable
Jour 1		
8h30 - 8h40	Pré test	
08:40 - 9h00	Remarques rapides du coordinateur	
9h00 - 9h20	Introductions avec un jeu de noms. Objectifs et attentes de la formation	
9h20 - 10h20	Comprendre la variabilité et les changements climatiques	
10h20 - 10h45	Pause santé	
10h45 - 12h00	Effets des changements climatiques sur les ressources en eau	
12:00 - 13:00	Pause déjeuner	
13:00 - 14:00	Impact économique des risques	

4. Outil d'évaluation de la formation

Ceci est juste un guide qui devrait être modifié et adapté aux situations de formation locales. Cet outil d'évaluation doit être déposé pour les apprentissages futurs lors de l'organisation d'un autre programme de formation, et les gestionnaires peuvent également l'utiliser pour le suivi des activités de formation

1. Quelles étaient vos 3 principales attentes de cet atelier de formation ?

.....

2. Comment l'atelier de formation a-t-il répondu à vos attentes ?

.....

3. Quelles nouvelles connaissances avez-vous acquises de cet atelier de formation ?

.....

4. Veuillez évaluer les aspects suivants du programme de formation en cochant la colonne appropriée et en faisant des commentaires :

Critères d'évaluation	Très bien	Bien	Passable	Mauvais
Pertinence du contenu				
Efficacité de la méthode de formation				
Utilité du manuel de GIR				
Organisation de l'atelier				
Efficacité des formateurs				

5. La durée du programme/de la formation était :

- Trop longue
- Trop courte
- Juste

6. Y a-t-il des GIR et des sujets connexes dans lesquels vous pensez avoir besoin de plus d'informations ou d'une formation supplémentaire ? Lesquels ?

7. Nommez 3 choses qui vous ont plu dans l'atelier

8. Nommez 3 choses qui, selon vous, pourraient être mieux faites dans les futurs ateliers de formation en GIR

Module 1.

Introduction à la gestion intégrée des risques

1.1 Contexte de la GIR

Informations générales sur les catastrophes dans la Grande Corne de l'Afrique

Les catastrophes ont le potentiel d'inverser les gains de développement. Le risque de catastrophe est exacerbé par les changements climatiques, la croissance démographique, l'urbanisation, la dégradation des écosystèmes et les investissements à grande échelle non contrôlés ou imprévus. Les communautés pauvres et marginalisées sont souvent affectées négativement, les catastrophes les enfermant dans un cercle vicieux de pauvreté et de vulnérabilité.

Le déplacement dans la Grande Corne de l'Afrique est un phénomène très complexe et à grande échelle. Les aléas soudains, principalement les inondations, ont causé plus de 600 000 nouveaux déplacements en 2016. Les événements et processus à évolution lente tels que la sécheresse et la dégradation de l'environnement ont considérablement augmenté ce chiffre, mais la quantification de leurs impacts est difficile avec les données actuellement disponibles. Dans le même temps, les conflits et la violence ont déclenché au moins 800 000 nouveaux déplacements en 2016. Il peut cependant être trompeur d'attribuer des déplacements particuliers à une seule cause, alors qu'en réalité, une gamme de déclencheurs et de pilotes interconnectés est en jeu. Les catastrophes ont tendance à accroître la concurrence pour les terres et les ressources, ce qui peut à son tour déclencher la violence et les conflits, tandis que ces derniers augmentent la vulnérabilité des communautés aux effets des catastrophes naturelles. Pour ajouter à la complexité, la région semble être parmi les plus affectées par les effets multiplicateurs des changements climatiques par des températures supérieures à la moyenne, des précipitations excessives ou insuffisantes, la désertification et la dégradation de l'environnement. Ses pays occupent tous une position élevée ou très élevée sur l'indice de risque INFORM pour les crises humanitaires et

les catastrophes, leurs institutions et leurs infrastructures sont mal préparées à faire face et la vulnérabilité socioéconomique est omniprésente. La nécessité de faire face aux risques et aux impacts des déplacements causés par des catastrophes et exacerbés par les changements climatiques est une priorité mondiale et régionale. Pour ce faire, cependant, il faut d'abord le mesurer. Les gouvernements et les autres parties prenantes ont besoin d'une base de référence par rapport à laquelle mesurer leurs progrès.

Figure 1.1: New displacements associated with conflict and sudden-onset disasters in 2016, in the Greater Horn of Africa

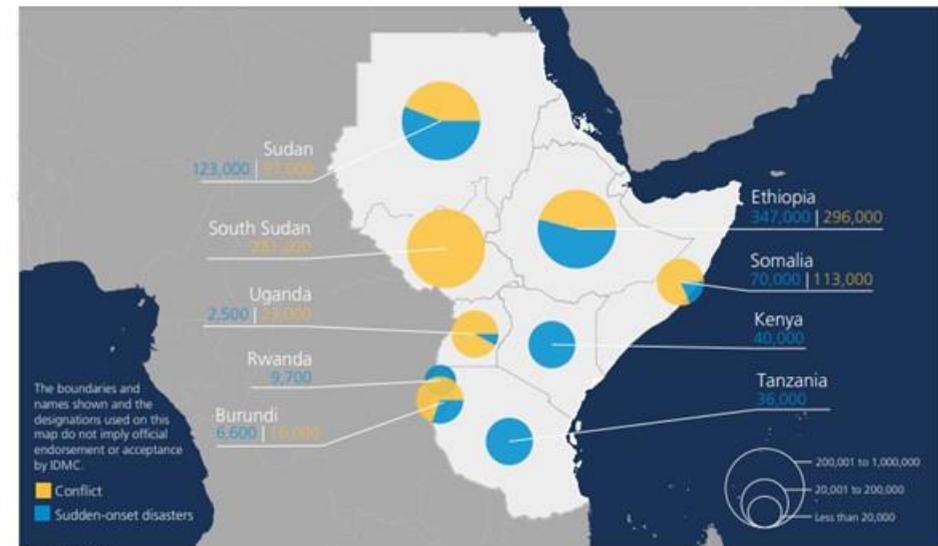
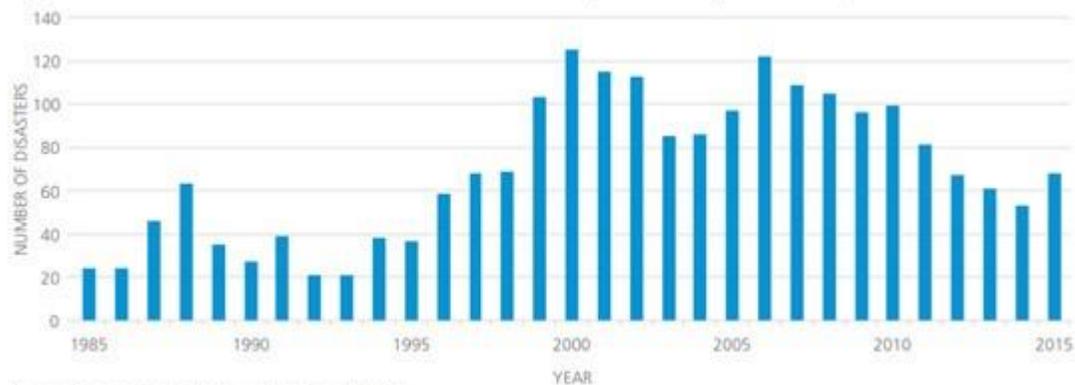
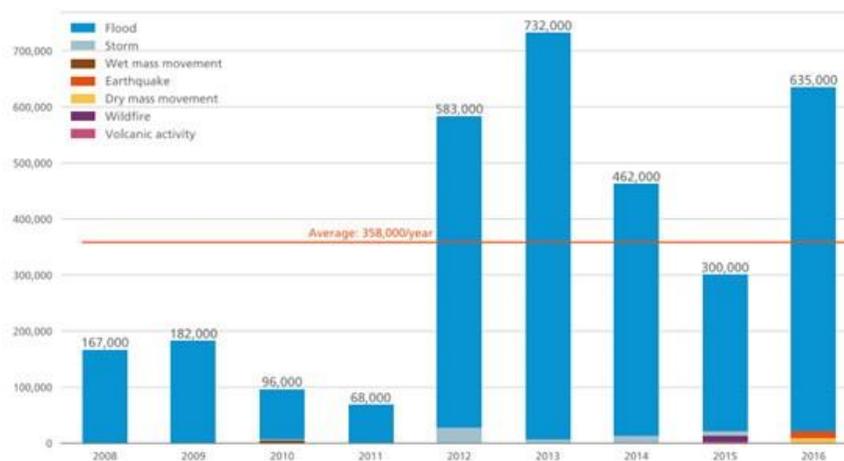


Figure 1.3: Number of intensive natural hazard events reported each year in Africa, 1985–2015



Source: Development Initiatives based on EM-DAT

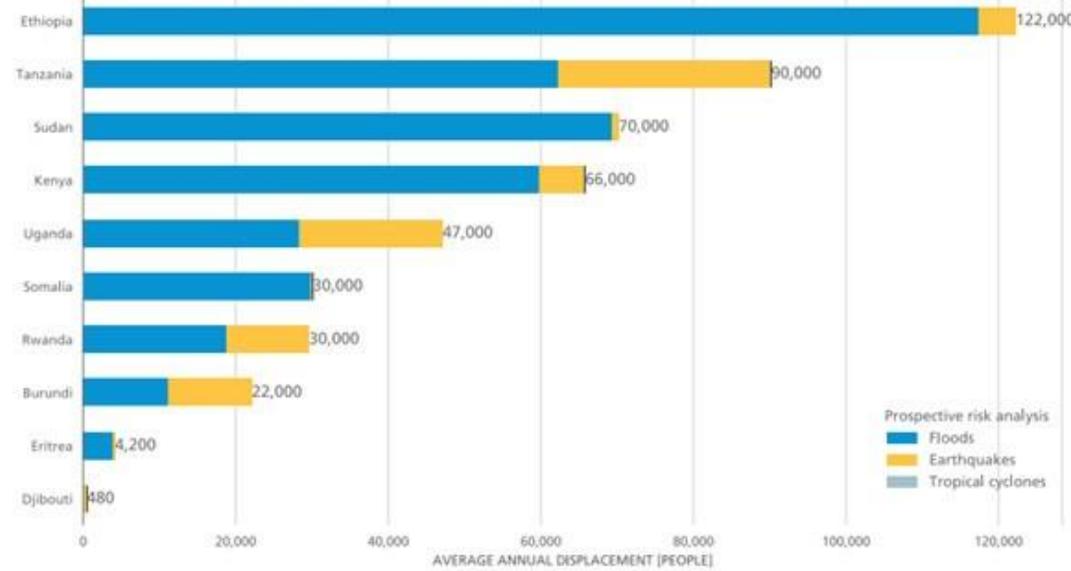
Figure 1.4: New displacements associated with sudden-onset disasters by hazard type, in the Greater Horn of Africa



Source: IDMC

Figure 1.5: New displacements associated with sudden-onset disasters by scale of event, in the Greater Horn of Africa

Figure 3.1: AAD, based on prospective risk assessment



Source: IDMC

Module 1,2 : Pourquoi la gestion intégrée des risques

Présentation Powerpoint de PFR

1.4 Principes clés de programmation de la GIR

Powerpoint sur les aspects clés de la GIR

Module 2 :

Réduction des risques de catastrophe

2.1 Qu'est-ce que la réduction des risques de catastrophe ?

Document à distribuer - Concepts de base de la RRC

Capacités	Forces et ressources individuelles et collectives qui peuvent être améliorées, mobilisées et accessibles pour permettre aux individus et aux communautés de façonner leur avenir en réduisant les risques de catastrophe. Cela comprend la prévention, l'atténuation et la survie des individus et l'état de préparation de la communauté
Évaluation des capacités communautaires	Identification des forces et des ressources présentes chez les individus, les ménages et la communauté pour faire face, résister, prévenir, se préparer, atténuer ou se remettre rapidement d'une catastrophe
Évaluation des risques communautaires	Processus de collecte de toutes les données pertinentes sur les capacités de la communauté (caractéristiques physiques telles que l'emplacement, les ressources naturelles et le climat, les caractéristiques démographiques, les aspects économiques et sociopolitiques de la communauté et les problèmes environnementaux), et de détermination de la nature et de l'étendue des risques en analysant les caractéristiques des dangers, le degré de vulnérabilité et les capacités de la communauté
Évaluation de la vulnérabilité communautaire	Processus d'estimation de la sensibilité des « éléments à risque » de la communauté à divers dangers
Catastrophe	Perturbation grave du fonctionnement de la société entraînant des pertes humaines, matérielles ou environnementales généralisées, qui dépassent les capacités des communautés affectées à y faire face en utilisant leurs propres ressources. Les catastrophes surviennent lorsque les effets négatifs des dangers ne sont pas bien gérés

Risque de catastrophe	Probabilité de subir un danger, des souffrances ou des dommages
Gestion des risques de catastrophe	Processus systématique d'utilisation des décisions administratives, de l'organisation, des compétences et capacités opérationnelles pour mettre en œuvre les politiques, les stratégies et les capacités d'adaptation de la société et des communautés afin de réduire les impacts des risques naturels et des catastrophes environnementales et technologiques connexes. Cela comprend toutes les formes d'activités, y compris les mesures structurelles et non structurelles pour éviter (prévention) ou limiter (atténuation et préparation) les effets néfastes des dangers, dans le contexte général du développement durable
Réduction des risques de catastrophe	Cadre et outil qui détermine le degré de risque et décrit les mesures pour augmenter les capacités et réduire l'impact des dangers sur les éléments à risque afin d'éviter une catastrophe
Alerte précoce	Fourniture d'informations opportunes et efficaces, par le biais d'institutions identifiées, qui permettent aux individus exposés à un danger de prendre des mesures pour éviter ou réduire leur risque et se préparer à une réponse efficace
Danger	Événement potentiel pouvant entraîner des pertes en vies ou des dommages matériels ou environnementaux
Évaluation des dangers	Analyse de la nature et du comportement d'un danger particulier et compréhension de ses menaces. L'évaluation fait ressortir des informations sur les caractéristiques des dangers, en particulier les signes et signaux d'avertissement, l'avertissement, la vitesse d'apparition, la fréquence, la période d'occurrence et la durée

Atténuation des dangers	Minimiser les effets destructeurs et perturbateurs des dangers et ainsi réduire l'ampleur d'une catastrophe grâce à des mesures spécifiques. Les mesures d'atténuation peuvent aller des mesures physiques telles que les défenses contre les inondations ou la conception de bâtiments sûrs, à la législation et aux mesures non structurelles comme la formation, l'organisation de volontaires en cas de catastrophe, la sensibilisation du public, les programmes de sécurité alimentaire et le plaidoyer en faveur des questions de développement
Préparation	Mesures en prévision d'une catastrophe pour garantir que des mesures appropriées et efficaces soient prises à la suite
Prévention	Mesures visant à empêcher la survenance d'un événement dangereux ou à empêcher qu'une telle occurrence n'ait des effets néfastes sur les communautés et les installations
Rétablissement	Décisions et actions prises après une catastrophe en vue de restaurer ou d'améliorer les conditions de vie de la communauté sinistrée avant la catastrophe, tout en encourageant et en facilitant les ajustements nécessaires pour réduire les risques de catastrophe
Résilience	Capacité d'un système, d'une communauté ou d'une société exposée aux dangers à résister, à absorber, à s'adapter, à se transformer et à se remettre des effets d'un danger de manière opportune et efficace, y compris par la préservation et la restauration de ses structures et fonctions de base essentielles par des mesures de réduction des risques
Vulnérabilité	Degré auquel une zone, des personnes, des structures physiques ou des actifs économiques sont exposés à des pertes, blessures ou dommages causés par l'impact d'un danger.

Contexte global

Risque de catastrophe = $\frac{\text{Danger} \times \text{Vulnérabilité}}{\text{Capacité}}$

La formule peut être expliquée comme suit : le risque de catastrophe augmente lorsque la force / force / impact augmente; ou lorsque les communautés ou les personnes sont plus vulnérables en raison de l'exposition au danger / mauvais logement / mauvaise santé; ou lorsqu'ils ont moins de capacités (pas d'actifs, pas de réseaux sociaux sur lesquels s'appuyer :

pas de connaissances et de compétences pour faire face).

Le risque de catastrophe diminue lorsque le danger est moins fort, la vulnérabilité est moindre et/ou les capacités des communautés/personnes sont accrues.



DISASTER MANAGEMENT CYCLE

Figure 3 : Cycle de gestion des catastrophes

Le message central : Le renforcement des capacités locales est essentiel pour éviter que les risques ne se transforment en catastrophes et être plus résilient pour résister et s'adapter ; être préparé en cas de dangers afin de réduire les dommages/l'impact des dangers ; et si un danger se transforme en catastrophe malgré sa préparation, les populations savent comment réagir immédiatement pour éviter ou limiter d'autres dommages et pertes ; et de commencer la phase de réhabilitation déjà pendant la phase d'intervention d'urgence pour rebondir. Les phases n'apparaissent pas dans l'ordre chronologique mais se chevauchent et une catastrophe peut également se produire au milieu des phases de réhabilitation, de prévention et de préparation.

PowerPoint sur les concepts de RRC

Module 2.2 Pourquoi la réduction des risques de catastrophe ?

Powerpoint Pourquoi la réduction des risques de catastrophe - Conséquences des différents types de catastrophes

Module 2.3 Contexte local de la RRC - À quoi ressemble la RRC ?

Étude de cas sur la RRC

Encadré 2.1 : À quoi ressemble la RRC ? Le cas de la réduction des risques de sécheresse

I. Analyse du contexte

Cette petite étude de cas partage l'expérience de l'organisation partenaire Caritas Kotido-Cordaid dans la mise en œuvre de la réduction des risques de catastrophe gérée par la communauté, en se concentrant sur la réduction des risques de sécheresse dans deux districts de Karamoja, en Ouganda. La région de Karamoja couvre un vaste paysage poussiéreux dans le nord-est de l'Ouganda. C'est la région la plus défavorisée du pays. Sur le plan économique, la majorité des ménages des zones enquêtées ne possédaient pas de bétail. L'évaluation montre également que 93,9 % et 69 % des ménages des districts de Kotido et Kaabong vivent respectivement en dessous du seuil de pauvreté.

La prévalence des dangers naturels tels que la sécheresse est l'un des facteurs contribuant au niveau élevé de pauvreté dans la région. D'autres dangers tels que les épidémies de maladies du bétail, les inondations, les températures extrêmes et les incendies de forêt sont également des risques courants dans la région. L'invasion des champs de cultures par la faune du parc national de la vallée de Kidepo fait également partie des dangers identifiés dans une partie des districts. Ces animaux sauvages auraient détruit d'énormes hectares de champs de cultures valant des millions de shillings dans le corridor faunique, provoquant l'insécurité alimentaire des ménages et la malnutrition chez les enfants.

La sécheresse se caractérise par une période de sécheresse prolongée qui conduit à une mauvaise récolte ou à des rendements agricoles faibles/médiocres, couplés dans certains cas à des vents forts qui entraînent un pâturage et une eau inadéquats pour les animaux, entraînant la mort du bétail, des humains et la migration des pasteurs. L'évaluation participative des risques de catastrophe ainsi que d'autres résultats d'enquête montrent que toutes les catégories d'âge étaient vulnérables à la sécheresse, mais les plus vulnérables étaient les enfants (96,6 % à Kotido et 92,3 % à Kaabong) et les femmes (93,3 % à Kotido et 67,7 % à Kaabong). Cette sécheresse s'est produite chaque année, a duré de 3 à 5 mois et la gravité était élevée, provoquant la faim dans les ménages, conduisant à des conflits liés aux ressources, à l'insécurité alimentaire, à la malnutrition chez les enfants et les personnes âgées. La sécheresse a provoqué des migrations vers les tribus voisines, ce qui provoque souvent

des frictions entre les différents groupes ethniques, entraînant l'insécurité.

II. Intervention

Sur la base du contexte d'évaluation des risques de catastrophe communautaire ci-dessus, Caritas Kotido a concentré son attention sur l'autonomisation des communautés cibles avec les ressources, les connaissances et les compétences nécessaires pour faire face aux risques de sécheresse principalement pendant la période 2013-2015. Une intervention supplémentaire appuyée par l'autre programme financé par les bailleurs de fonds Interventions sur les mesures de non-regret de la GIRE de la GIZ a également été mise en œuvre dans la région pour compléter l'effort de réduction des risques de sécheresse. En résumé, les interventions comprennent :

- Soutien aux agriculteurs dans la conservation de l'humidité disponible dans le sol
- Soutien à la construction d'une installation de collecte d'eau
- Présentation de variétés de cultures de grande valeur résistantes à la sécheresse
- Introduction des semences de pâturage améliorées et soutien à la multiplication des pâturages améliorés
- Diversification des moyens de subsistance grâce à l'amélioration de l'apiculture, de la transformation du miel, etc.
- Plantation d'arbres, promotion de la régénération naturelle des arbres gérée par les agriculteurs, plantation d'arbres autour des propriétés familiales, etc.

III. Résultats

Les interventions ci-dessus ont contribué à améliorer les capacités au niveau des ménages et de la communauté pour atténuer l'impact de la sécheresse. En particulier, les interventions ont contribué à :

1. Accès accru aux ressources en eau, y compris pendant les périodes sèches
2. Augmentation du nombre de ménages adoptant des pratiques agricoles tolérantes à la sécheresse
3. Augmentation du couvert végétal sur certains boisés et arbustes régénérés
4. Augmentation des revenus des ménages grâce aux moyens de subsistance diversifiés
5. Sensibilisation accrue de la communauté à la sécheresse et aux pratiques de réduction des risques connexes

Module 2.4 : Cadres mondiaux, régionaux et nationaux de RRC

Powerpoint sur le cadre de Sendai

Module 3 :

Gestion et restauration des écosystèmes

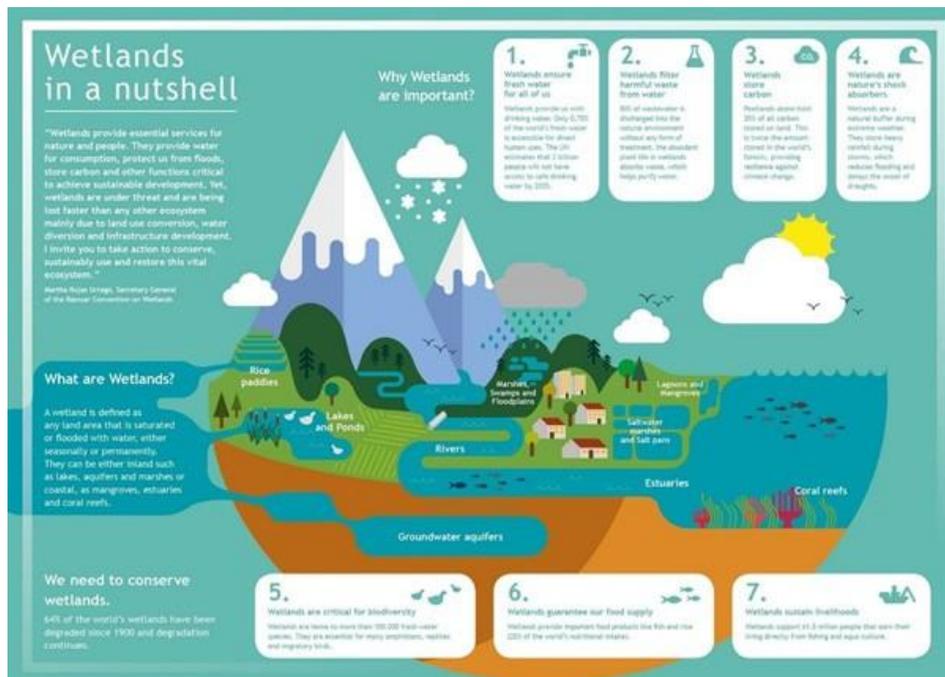
3.1 : Introduction au GRE, définitions, concepts de base Swamp City

Source : <http://www.theeastafrican.co.ke/news/Kampala-Swamp-City-degradation-wetland/2558-4297688-xhvkdz/index.html>



Powerpoint d'introduction à la GRE

Ecosystem	Hazard mitigation
Mountain forests and other vegetation on hillsides	<ul style="list-style-type: none"> Vegetation cover and root structures protect against erosion and increase slope stability by binding soil together, preventing landslides. Forests protect against rockfall and stabilize snow reducing the risk of avalanches. Catchment forests, especially primary forests, reduce risk of floods by increasing infiltration of rainfall, and delaying peak floodwater flows, except when soils are fully saturated. Forests on watersheds are important for water recharge and purification, drought mitigation and safeguarding drinking water supply for some of the world's major cities.
Wetlands and floodplains	<ul style="list-style-type: none"> Wetlands and floodplains control floods in coastal areas, inland river basins, and mountain areas subject to glacial melt. Peatlands, wet grasslands and other wetlands store water and release it slowly, reducing the speed and volume of runoff after heavy rainfall or snowmelt in springtime. Coastal wetlands, tidal flats, deltas and estuaries reduce the height and speed of storm surges and tidal waves. Marshes, lakes and floodplains release wet season flows slowly during drought periods.
Coastal ecosystems, such as mangroves, saltmarshes, coral reefs, barrier islands and sand dunes	<ul style="list-style-type: none"> Coastal ecosystems function as a continuum of natural buffer systems protecting against hurricanes, storm surges, flooding and other coastal hazards – a combined protection from coral reefs, seagrass beds, and sand dunes/coastal wetlands/coastal forests is particularly effective. Research has highlighted several cases where coastal areas protected by healthy ecosystem have suffered less from extreme weather events than more exposed communities. Coral reefs and coastal wetlands such as mangroves and saltmarshes absorb (low-magnitude) wave energy, reduce wave heights and reduce erosion from storms and high tides. Coastal wetlands buffer against saltwater intrusion and adapt to (slow) sea-level rise by trapping sediment and organic matter. Non-porous natural barriers such as sand dunes (with associated plant communities) and barrier islands dissipate wave energy and act as barriers against waves, currents, storm surges and tsunamis.
Drylands	<ul style="list-style-type: none"> Natural vegetation management and restoration in drylands contributes to ameliorate the effects of drought and control desertification, as trees, grasses and shrubs conserve soil and retain moisture. Shelterbelts, greenbelts and other types of living fences act as barriers against wind erosion and sand storms. Maintaining vegetation cover in dryland areas, and agricultural practices such as use of shadow crops, nutrient enriching plants, and vegetation litter increases resilience to drought. Prescribed burning and creation of physical firebreaks in dry landscapes reduces fuel loads and the risk of unwanted large scale fires.



<https://www.cbd.int/sbstta/sbstta-22-sbi-2/EbA-Eco-DRR-Guidelines-en.pdf>
https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/EcoDRR_Discussion_paper_web.pdf

<https://www.cbd.int/sbstta/sbstta-20/sbstta-20-inf-cc-eba.pdf>
https://elti.yale.edu/sites/default/files/rsourc_files/2014_sep_restoration.pdf
<https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/Manual-for-implementing-ecosystem-restoration-1.pdf>

Powerpoint sur la gestion et la restauration des écosystèmes

3.3 Approches et ressources écosystémiques

Contexte global

Gestion intégrée des zones côtières : une approche multisectorielle et multidisciplinaire pour gérer la **zone côtière** de manière durable. Fournit une occasion d'aborder les dangers et les risques côtiers de manière intégrée en incluant la planification, la gestion des ressources, les bases d'information et la participation communautaire.

Gestion intégrée des ressources en eau : un processus qui favorise le développement et la gestion coordonnés de **l'eau, des terres et des ressources connexes** afin de maximiser le bien-être économique et social de manière équitable sans compromettre la durabilité des écosystèmes vitaux et de l'environnement (GWP, 2000). (Similaire à l'approche de gestion des bassins versants et à l'approche du paysage)

Gestion intégrée des incendies : une approche pour équilibrer les effets bénéfiques et négatifs du feu sur l'environnement naturel et les circonstances **socio-économiques** dans un paysage ou une région donnés et réduire le risque de **catastrophes incendiaires** menaçant la vie humaine et le bon fonctionnement des écosystèmes.

Gestion des aires protégées : un moyen de garantir que les aires protégées (AP) sont gérées de manière à protéger leurs valeurs dans un avenir prévisible.

3.2 Comprendre le contexte de la gestion et de la restauration des écosystèmes

Informations générales supplémentaires

Un lien vers les documents de lecture suggérés pour la préparation du formateur est fourni ci-dessous.

<https://www.unpei.org/sites/default/files/PDF/Training-Resource-Manual-DEPI-ETB-DTIE.pdf>

<http://base.dnsgb.com.ua/files/book/Agriculture/Management-in-Agriculture/Ecosystem-Management-Adaptive-Community-Based-Conservation.pdf>

<https://www.nature.org/ourinitiatives/urgentissues/global-warming-climate-change/redd-training-manual.pdf?redirect=https-301>

Les évaluations couvrent l'importance et la valeur des aires protégées, les menaces pesant sur les aires protégées, la vulnérabilité des aires protégées aux menaces et les questions relatives aux parties prenantes des aires protégées, qu'elles soient locales ou nationales. Elle génère des recommandations concernant la conservation de l'intégrité des écosystèmes naturels ; les valeurs culturelles, spirituelles et esthétiques ; l'engagement socio-économique et communautaire ; la gouvernance et les capacités de gestion.

Gestion communautaire des ressources naturelles : l'utilisation et la gestion collectives des ressources naturelles dans les zones rurales par un groupe de personnes ayant une identité propre et distincte, utilisant des infrastructures appartenant à la communauté. La gestion communautaire des ressources naturelles ne se concentre pas uniquement sur une gestion avisée des ressources naturelles. Tout aussi important, sinon plus, est le besoin de développement communautaire, d'autonomie locale et de création d'institutions locales pour la gestion des ressources de propriété commune.

3.5 Intégration de la gestion et de la restauration des écosystèmes dans les plans, politiques et programmes

Contexte global

Protection et gestion des zones écologiquement sensibles et précieuses, afin que celles-ci puissent récupérer et atteindre leur plein potentiel en termes de services du système écosystémique. L'expérience montre que le contrôle, voire l'exclusion des activités agricoles, le pâturage du bétail et la collecte de produits naturels dans les zones délimitées stimulent la germination des graines, favorisent la survie des semis et permettent à la végétation de croître plus rapidement. Ces développements peuvent être soutenus par la plantation d'arbres et l'élimination des déchets urbains (eaux) de manière sûre.

Les interventions de protection et de restauration sont mieux mises en œuvre en étroite collaboration avec les communautés, car la mise en œuvre et l'application dépendent dans une large mesure des efforts communautaires. En général, les mesures de protection et de gestion contribuent au contrôle de l'érosion, améliorent la disponibilité du fourrage, stimulent la recharge des eaux souterraines et ont un impact positif sur la biodiversité.

La conservation de l'eau et des sols (CES) vise la conservation des sols, de l'eau et des ressources naturelles connexes sur les terres agricoles. Les mesures de CES visent souvent principalement la conservation des sols ou de l'eau, mais la plupart contiennent un élément des deux. La conservation de l'eau implique principalement la mise en œuvre de changements d'utilisation des terres ou de structures physiques, qui souvent contrecarrent également l'érosion.

De même, la conservation des sols implique généralement de réduire l'érosion par éblouissements, la formation de croûtes ou la dégradation de la structure du sol, qui augmentent également l'infiltration et contribuent ainsi à la conservation de l'eau. L'application des mesures de CES se traduit par des rendements plus élevés et plus fiables.

Selon les conditions, la mise en œuvre des mesures de CES peut s'accompagner de la possibilité de produire des cultures à valeur marchande supérieure. Les mesures de CES améliorent également la recharge des eaux souterraines, la régulation du débit d'eau, la formation des sols et la biodiversité.

Le stockage d'eau en aval comprend de nombreuses interventions 3R typiques (recharge, rétention et réutilisation de l'eau). Le stockage d'eau hors cours d'eau comprend toutes les interventions terrestres qui collectent l'eau du ruissellement de surface pour le stockage soit dans des réservoirs d'eau ouverts, soit dans le sol. Les bassins versants rocheux, les bouleaux et les étangs sont des exemples d'interventions de stockage d'eau en aval. En plus d'améliorer directement la disponibilité de l'eau, le stockage de l'eau en aval contribue à la régulation du débit et à l'infiltration des eaux souterraines.

Le stockage d'eau dans le cours d'eau vise à stocker l'eau dans les sédiments du lit des rivières saisonnières (eaux souterraines peu profondes) ou dans des réservoirs d'eau ouverts construits à travers les zones d'accumulation de flux (eau de surface). Comme pour les interventions de stockage d'eau en aval, ce sont des interventions 3R typiques visant à collecter les eaux de ruissellement pendant la saison des pluies pour les rendre disponibles en période sèche. Un autre avantage du stockage de l'eau dans les sédiments du lit des rivières est que la qualité de l'eau est énormément améliorée et les débits d'eau sont régulés.



Exemples d'interventions de GRE

Module 4

Adaptation aux changements climatiques

4.1 Terminologies et concepts clés de l'ACC

Terminologies et définitions

(Imprimer et découper pour l'exercice du module 4.1)

Climat	Les statistiques de la météo sur une période allant de mois à des milliers ou des millions d'années. La période de moyenne classique est de 30 ans, telle que définie par l'Organisation météorologique mondiale (OMM). Les climats peuvent être décrits comme tropicaux, arides, polaires, etc. Les caractéristiques d'un climat sont souvent décrites par des saisons telles que l'hiver et l'été, ou les périodes humides et sèches de l'année. En revanche, le temps est l'expérience quotidienne du climat, par exemple, une journée sèche pendant la saison des pluies.
Changements climatiques	Changements statistiquement significatifs des mesures du climat (telles que la température, les précipitations ou le vent) qui persistent pendant une période prolongée (des décennies ou plus). Le terme changements climatiques peut être utilisé pour désigner le changement climatique qui résulte à la fois de facteurs naturels et anthropiques. Cependant, la CCNUCC et ce document utilisent le terme pour désigner le changement climatique d'origine humaine qui se produit, provoqué par des activités humaines qui modifient la composition de l'atmosphère (par exemple en brûlant des combustibles fossiles) et le changement d'utilisation des terres.
Vulnérabilité	Les conditions déterminées par des facteurs ou processus physiques, sociaux, économiques et environnementaux, qui augmentent la sensibilité d'une communauté à l'impact des dangers. Pour les facteurs positifs, qui augmentent la capacité des personnes à faire face aux dangers.

Changements climatiques	
Adaptation	Des ajustements en réponse aux changements climatiques réels ou prévus, pour réduire les impacts négatifs ou tirer parti des opportunités.
Changements climatiques	
Atténuation	Initiatives et mesures visant à réduire les sources ou à améliorer les puits de gaz à effet de serre.
Variabilité climatique	Variations de l'état du climat pouvant durer de plusieurs mois à plusieurs décennies. La variabilité du climat peut résulter de processus naturels et humains. Cependant, ce document utilise le terme pour désigner les processus naturels. Un exemple de tels processus comprend El Niño et La Niña.
Capacité d'adaptation	Désigne le potentiel, la capacité ou la disposition d'un système à s'adapter aux stimuli des changements climatiques ou aux effets ou impacts. (GIEC)
Résilience communautaire	La capacité des individus et des communautés exposés aux catastrophes, aux crises et aux vulnérabilités soulignées d'anticiper, de se préparer, de réduire l'impact, de faire face et de se remettre des effets des chocs et des contraintes sans compromettre leurs perspectives à long terme (FICR).
Gestion des risques du climat	Une approche pour gérer systématiquement les risques liés au climat affectant les activités, les stratégies ou les investissements, en tenant compte du risque de variabilité actuelle et des extrêmes météorologiques ainsi que des changements climatiques à long terme. La gestion des risques climatiques fait ce que nous avons toujours fait en termes de gestion des catastrophes, de santé et de soins, de sécurité alimentaire, etc., mais en prêtant attention (1) à l'évolution des risques, et (2) aux options pour réduire les risques en plus d'être prêt à réagir après l'événement.

Prévisions saisonnières

Fournit une indication générale du caractère probable de la saison au cours des 3 prochains mois - en particulier quelles sont les chances que la température ou les précipitations soient susceptibles d'être normales, supérieures à la normale et inférieures à la normale pour le lieu et la période de l'année donnés, sur la base de conditions climatiques. Les prévisions saisonnières indiquent la probabilité des conditions générales d'une saison particulière à venir et ne fournissent aucune information concernant les conditions météorologiques quotidiennes ou les événements extrêmes.

Alerte précoce action précoce

Prise régulière de mesures humanitaires avant une catastrophe ou une urgence sanitaire, en utilisant pleinement les informations scientifiques à toutes les échelles de temps

Présentation Powerpoint : Introduction à l'adaptation aux changements climatiques

Diapositive 1

4.1 Introduction à l'adaptation aux changements climatiques

Accueil et présentation des participants,

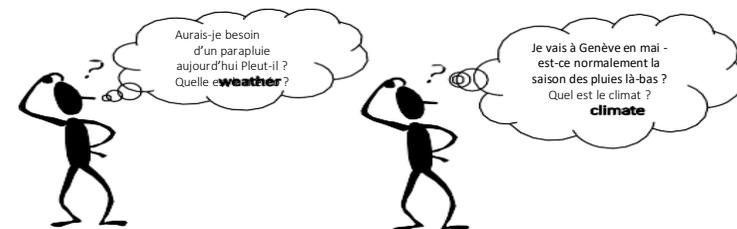
- incl. exercice sur le « contexte » et le nivellement des attentes
- Invité à se déplacer dans différents coins de la salle d'atelier pour indiquer différents points de vue et positions
- (par exemple : Coin 1 : Je ne sais pas grand-chose sur les changements climatiques Coin 2. J'ai quelques connaissances sur les changements climatiques, mais pas sur la façon dont ils se rapportent à mon travail
- Encadré 3 : J'ai des connaissances sur les changements climatiques et je comprends comment les appliquer dans mon travail
- L'exercice peut être utilisé pour évaluer les perceptions initiales sur les changements climatiques par rapport aux travaux du CRCR et peut être répété à la fin de l'atelier pour évaluer les changements, c'est-à-dire « enquête initiale et finale ».
- « N'oubliez pas de faire de la place à toute option formelle »

Diapositive 2

Diapositive 3

Météo ou climat ?

Météo : Courtes échelles de temps « Heures, jours » Climat : Longues échelles de temps « Moyenne au cours des 30 dernières années »



Avant de continuer, clarifions la différence entre la météo et le climat : (DEMANDEZ aux participants de décrire comment ils perçoivent la différence)

Récapitulez ensuite :

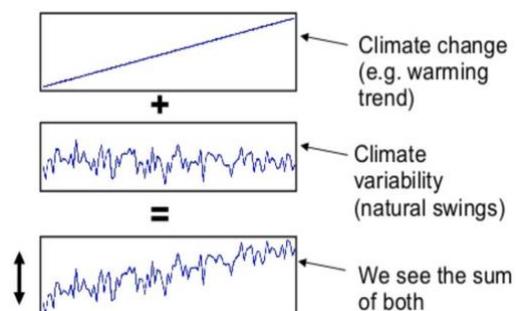
- le climat est ce qui se passe **habituellement** dans un endroit (c'est-à-dire : il pleut généralement en mai),
- la météo est ce qui se passe un jour donné (par exemple : il ne pleut pas le 10 mai).

Ici, nous parlons de changements dans le système climatique, ce qui signifie des changements dans ce qui est habituel pour un lieu. Par conséquent, si le climat d'un lieu devrait se réchauffer, cela signifie que le lieu sera plus chaud en moyenne, mais nous ne pouvons pas prédire comment la météo se transformera un jour donné dans le futur.

Un moyen simple de se souvenir de la différence : « Le climat est ce que vous attendez, la météo est ce que vous obtenez. »

Diapositive 4

Changement et variabilité du climat



Diapositive 5

Is global warming the same as climate change? Quelle est la chose que les changements climatiques ?



Your results are back. It's climate change. Just how many greenhouse gases have you been consuming?

Diapositive 6

Première question : Pourquoi le climat est-il de plus en plus chaud ?

Réponse : Le réchauffement climatique rapide des 100 dernières années est principalement causé par l'activité humaine, notamment :



L'utilisation de combustibles fossiles (par exemple, charbon, pétrole, gaz naturel) à des taux sans précédent, envoyant des « gaz à effet de serre » (GES) dans l'atmosphère



La déforestation généralisée (les arbres contiennent beaucoup de carbone et lorsque du CO2 brûlé est libéré)



Le changement des pratiques agricoles et d'utilisation des terres (l'agriculture libère d'autres GES, du CH4 et du NO2)

Les données historiques montrent que notre climat a toujours varié naturellement au fil du temps, par exemple en raison de changements dans l'intensité de l'énergie solaire atteignant la terre, d'éruptions volcaniques et de changements naturels dans les concentrations de gaz à effet de serre (GES). Cependant, le réchauffement plutôt rapide des dernières décennies ne peut être attribué uniquement à des causes naturelles. Le consensus scientifique nous dit maintenant que les activités humaines sont « extrêmement susceptibles » (> 95 % de « probabilité ») d'en être la cause.

Le CO2 est le GES le plus important - certains autres gaz à effet de serre sont le méthane, le protoxyde d'azote, la vapeur d'eau.

Diapositive 7



GIEC – la « référence clé » en matière de changements climatiques

- Les changements climatiques sont une réalité indéniable
- Ils sont principalement causés par les activités humaines
- Ils vont se poursuivre dans le temps
- Le taux de changement est préoccupant
- Les conditions météorologiques extrêmes

Rapport de la cinquième évaluation du

Le GIEC est le « Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat », le principal organisme international pour l'évaluation des changements climatiques, créé par le Programme des Nations Unies pour l'environnement et l'Organisation météorologique mondiale en 1988. Des milliers de scientifiques du monde entier y contribuent et leurs rapports très détaillés sont accompagnés d'un « Résumé à l'intention des décideurs », approuvé ligne par ligne lors des réunions officielles des Nations Unies et entériné par tous les gouvernements. Le SPM devient alors la base scientifique convenue pour les négociations internationales sur les changements climatiques et est utilisé pour l'élaboration de politiques nationales sur le climat par de nombreux pays.

Le dernier rapport - lancé en septembre 2013 - a ajouté une force considérable au rapport précédent (2007), qui était déjà une révélation pour le grand public. Ses déclarations étaient claires et alarmantes : le changement climatique est désormais sans équivoque ; il est appelé à se poursuivre à un rythme alarmant à moins que des mesures substantielles ne soient prises pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et il continue d'apporter au monde des événements météorologiques plus extrêmes.

Retrouvez le rapport complet - et des résumés plus courts, notamment celui du Comité international Croix-Rouge Croissant-Rouge – sur le site www.climatecentre.org/AR5 et de plus amples informations sur le GIEC à l'adresse www.ipcc.ch ou www.climatechange2013.org

Diapositive 8

La terre se réchauffe - qu'est-ce que cela signifie ?

-  **Hausse des températures, vagues de chaleur**
-  **Hausse du niveau de la mer**
-  **Fonte des glaciers**
-  **Acidification des océans**
-  **Modification des régimes de précipitations**
-  **Changements dans les événements extrêmes**

Diapositive 9

Impact potentiel : Inondations



Difficile de mesurer la fréquence et l'intensité des inondations, mais en général, il y a eu une tendance à la hausse. Les changements dans les régimes de précipitations et l'intensité des précipitations pourraient exposer davantage de personnes à un risque d'inondations.

Diapositive 11

Impact potentiel : Sécheresse



Diapositive 10

Impact potentiel : Érosion côtière, inondations côtières et intrusion d'eau salée



Diapositive 12

Impact possible : insécurité alimentaire croissante

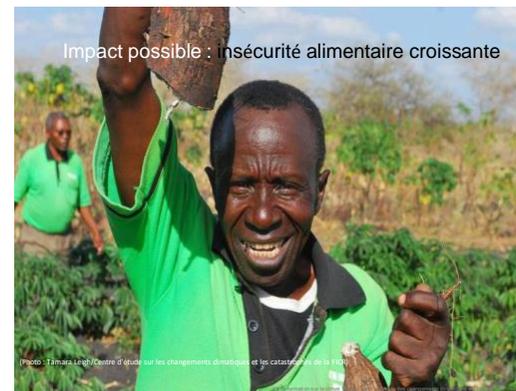


Photo : Tamara Leigh/ Centre d'étude sur les changements climatiques et les catastrophes de la FAO

REDUCTIONS DES RISQUES
CLIMATE CENTRE
The International Centre for Disaster Preparedness
The International Centre for Climate Change Science

157

Lié à la probabilité croissante de sécheresse dans les principales zones de production alimentaire (par exemple : Chine, Europe du Sud et région méditerranéenne, Europe centrale, Amérique du Nord centrale, Amérique centrale et Mexique) ; les rendements agricoles pourraient diminuer en raison des changements climatiques.

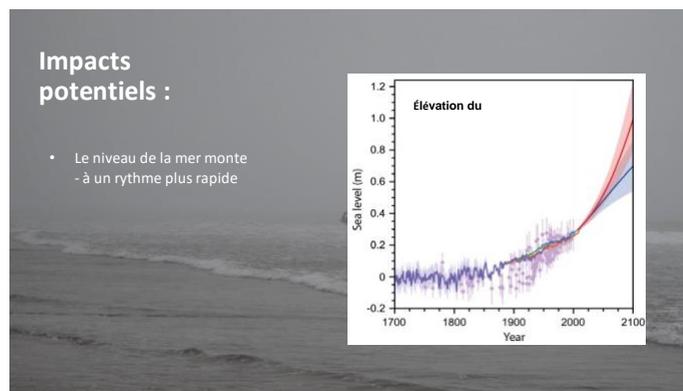
Davantage de personnes seront menacées par l'insécurité alimentaire si les rendements diminuent et les prix des denrées alimentaires augmentent.

http://www.ipcc.ch/pdf/special-reports/srex/SREX_Full_Report.pdf

Diapositive 13



Diapositive 14



4.1 Informations supplémentaires sur les changements climatiques se rapportant au Powerpoint

Météo ou climat ?

- Météo : courtes échelles de temps - heures, jours
- Climat : longues échelles de temps - moyenne au cours des 30 dernières années

Variabilité climatique ou changements climatiques ?

Le réchauffement climatique signifie-t-il la même chose que les changements climatiques ?

- *Le réchauffement climatique* fait référence uniquement à l'augmentation de la température de la surface de la Terre, tandis que les *changements climatiques* comprennent le réchauffement et les « effets secondaires » du réchauffement - comme la fonte des glaciers, des tempêtes de pluie plus fortes ou des sécheresses plus fréquentes. Autrement dit, le réchauffement climatique est l'un des symptômes du problème beaucoup plus vaste des changements climatiques d'origine humaine. <https://www.climate.gov/news-features/climate-qa/whats-difference-between-global-warming-and-climate-change>

Pourquoi le temps est-il de plus en plus chaud ? (Diapositive du RCCC)

- Le réchauffement climatique rapide des 100 dernières années est principalement causé par l'activité humaine, notamment :
 - o L'utilisation de combustibles fossiles (par exemple, charbon, pétrole, gaz naturel) à des taux sans précédent, envoyant des « gaz à effet de serre » (GES) dans l'atmosphère
 - o La déforestation généralisée (les arbres contiennent beaucoup de carbone et lorsque du CO2 brûlé est libéré)
 - o Changement des pratiques agricoles et d'utilisation des terres (l'agriculture libère d'autres GES, du CH4 et du NO2)

GIEC - Principales conclusions de la 5ème évaluation (diapositive du RCCC)

- Les changements climatiques sont une réalité indéniable.
- Ils sont principalement causés par les activités humaines.
- Ils vont se poursuivre dans le temps
- Le taux de changement est préoccupant.
- Les conditions météorologiques extrêmes sont de plus en plus fréquentes.
- Il est urgent d'arrêter le réchauffement.

Orientations mondiales pour les politiques et programmes relatifs aux changements climatiques :

CdP : Conférence des Parties ; La Conférence des Parties (COP) de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) est la réunion annuelle de tous les États membres (parties) à la CCNUCC.

CCNUCC : Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques ; un

traité mondial visant à prévenir des niveaux dangereux de changements climatiques. Les changements climatiques sont un problème mondial. Les pays sont donc convenus de s'attaquer à ce problème dans le contexte de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, signée en 1992. Initialement, l'objectif principal de la CCNUCC était de s'attaquer à la cause profonde : les émissions de gaz à effet de serre. Mais il est devenu de plus en plus évident que l'humanité devait également commencer à s'adapter aux changements qui commençaient déjà à nous affecter. En 2001, à la COP 7 à Marrakech, les Parties ont établi le programme de travail sur les pays les moins avancés (PMA) pour développer des mécanismes nationaux de changement climatique et renforcer les capacités, y compris les PANA : Grâce aux programmes d'action nationaux d'adaptation, les PMA identifient et rendent compte de leurs besoins d'adaptation.

Et lors de la COP 13 en 2007, « l'adaptation aux changements climatiques » a été officiellement reconnue comme un thème dans les négociations de la CCNUCC, avec l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre.

Au sein du « pilier » de l'adaptation, la gestion des risques a été identifiée comme un problème.

Enfin, lors de la COP 21 à Paris en décembre 2015, un accord mondial a été conclu

Les mesures de l'Accord de Paris comprennent :

- Établir un pic des émissions de gaz à effet de serre dès que possible
- Maintenir l'augmentation de la température mondiale « bien en dessous » de 2 °C et poursuivre les efforts pour la limiter à 1,5 °C
- Examiner les progrès tous les cinq ans
- 100 milliards de dollars par an en faveur du financement climat pour les pays en développement d'ici 2020.

Remarque : Une partie des fonds est destinée à « l'adaptation » - et les PAN et les NPD définissent en grande partie comment ils doivent être dépensés

4.2 Changements climatiques et risques urbains

Diapositive 15

4.2 Changements climatiques et risques urbains

- Une variabilité climatique extrême et une urbanisation rapide et non planifiée augmentent les risques pour les personnes les plus vulnérables. Ces modèles de risque changeants, aggravés par la pauvreté, les épidémies et les changements démographiques, peuvent exacerber la vulnérabilité des communautés.
- La convergence de ces tendances et l'exposition correspondante au risque ont affecté la préparation, les stratégies d'adaptation et la résilience des communautés. De même, les facteurs de risque à court et moyen terme du changement climatique nécessitent différentes approches de réduction des risques, en particulier dans les environnements urbains où la densité des risques, les parties prenantes et les communautés sont sans précédent.

Diapositive 16

Qu'est-ce qui est à l'origine des risques urbains ?

- **La concentration urbaine** – un nombre plus élevé de personnes dans la plupart des pays vivant en milieu urbain offre des conditions pour l'aggravation des risques et des catastrophes ou crises éventuelles, y compris le potentiel de propagation rapide d'épidémies liées à la santé.
- **Les changements climatiques** – ajouteront une couche de risques et d'incertitudes supplémentaires. La mesure dans laquelle les villes seront affectées par les changements climatiques est influencée par différents facteurs. Le lieu en fait partie et, par exemple, les villes se sont historiquement développées le long des côtes et des plaines alimentaires qui ont soutenu le développement économique.

Diapositive 17

Qu'est-ce qui est à l'origine des risques urbains ? (Suite)

- **Une urbanisation rapide et non planifiée** – a généralement eu lieu sur des terres marginales et dans des zones dangereuses car, en particulier dans les pays en développement, les personnes qui se déplacent vers les villes cherchent un abri dans des zones marginales à haut risque telles que les pentes des collines, les plaines alimentaires ou les terres en voie de disparition parce qu'elles sont plus abordables.

Diapositive 19

Urbanisation des risques

Changements dans les extrêmes	Impact possible sur les zones urbaines
Précipitations extrêmes/cyclones tropicaux	Inondations plus intenses Risque accru de glissements de terrain Perturbation des moyens de subsistance et de l'économie des villes Dommages aux habitations et aux entreprises
Sécheresse	Pénurie d'eau Hausse des prix des denrées alimentaires Perturbation de l'hydroélectricité Migration de détresse des zones rurales
Vagues de chaleur ou de froid	Augmentation à court terme des demandes d'énergie pour le chauffage ou le refroidissement
Changements climatiques brusques	Impacts importants possibles d'une élévation rapide et extrême du niveau de la mer

Diapositive 18

Urbanisation des risques

Changement de moyens	Impact possible sur les zones urbaines
Température	Besoins énergétiques accrus pour le chauffage ou le refroidissement Dégradation de la qualité de l'air Des extrêmes aggravés par les îlots de chaleur urbains
Élévation du niveau de la mer	Inondations côtières Baisse des revenus de l'agriculture et du tourisme Salinisation des sources d'eau
Précipitations	Risque accru d'inondation Risque accru de glissements de terrain Migration de détresse des zones rurales à la suite de mauvaises récoltes Interruption des réseaux d'approvisionnement alimentaire

Diapositive 20

Urbanisation des risques

Changements dans l'exposition	Impact possible sur les zones urbaines
Mouvements de populations	Mouvements des habitats ruraux en détresse
Changements biologiques	Habitats vectoriels étendus

Risques urbains, rapport sur les catastrophes

Meilleure compréhension des impacts et vulnérabilités des changements climatiques ET du genre, y compris le lien entre les changements climatiques et les risques urbains.

Ressources :

Impacts croissants sur les communautés et les écosystèmes en fonction des vulnérabilités (impacts liés au sexe, impacts sur les personnes handicapées, impacts sur les zones urbaines, les ménages dirigés par une femme, les ménages dirigés par des enfants, d'autres groupes marginalisés, etc.)

Partager les tendances générales des changements climatiques, les vulnérabilités et les impacts sur la [Corne de l'Afrique](#). Informations sur les tendances http://www.care.or.ke/images/PDF/GWI_CVCA_CS_Sept11.pdf

Les changements climatiques en Afrique de l'est :

Les changements climatiques modifient le contexte dans lequel les catastrophes et leurs impacts se font sentir. En Afrique de l'est, les impacts du changement climatique sont déjà ressentis par l'augmentation de la température moyenne, une diminution de la disponibilité des eaux de surface, l'augmentation de l'intensité et de la fréquence des événements météorologiques extrêmes, la baisse de la sécurité alimentaire, l'élévation du niveau de la mer et la destruction des récifs coralliens, l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des épidémies qui peuvent accroître la propagation des maladies dans certaines régions, l'altération de la biodiversité alors que les espèces peinent à s'adapter aux conditions changeantes [1] et à de nombreux autres effets.

Les tendances sont profondément préoccupantes :

- Sept des dix dernières années ont connu des sécheresses chroniques en Afrique de l'est en raison de pluies faibles ou absentes.⁸
- Les longues pluies, qui vont de mars à mai/juin, déroutent beaucoup plus fréquemment.⁹ Depuis l'année dernière, dans l'est du Kenya et le sud de la Somalie, 10 des 16 dernières ont été sèches comparativement aux moyennes historiques.¹⁰
- Les températures en Afrique de l'Est augmentent et ont été beaucoup plus élevées ces dernières années par rapport aux moyennes historiques (voir encadré 1).
- <https://d1tn3vj7xz9fdh.cloudfront.net/s3fs-public/mb-climate-crisis-east-africa-drought-270417-en.pdf>

Augmentation de la vulnérabilité :

- Déjà aux prises avec des vulnérabilités concurrentes telles que le climat politique instable, le terrorisme, etc., la région de la Corne de l'Afrique (HoA) est extrêmement vulnérable aux impacts du changement climatique tels que la sécheresse la plus récente et toujours en cours 2015-2018. [2]

Genre et changements climatiques :

- La vulnérabilité au changement climatique est socialement différenciée ; c'est-à-dire que les causes de la vulnérabilité des femmes et des hommes aux changements climatiques sont nombreuses et variées (voir les encadrés 1 et 2). Les questions liées au sexe croisent les inégalités sociales, culturelles et économiques pour créer cette vulnérabilité. Dans de nombreuses régions du monde, l'inégalité d'accès des femmes aux ressources, à l'éducation, à la protection juridique, à la prise de décisions et au pouvoir les rend plus vulnérables aux effets des changements climatiques. Par exemple, le faible niveau d'éducation et d'alphabétisation de certaines femmes peut limiter leur capacité à accéder à des informations et à un soutien important afin de se préparer aux catastrophes ou de s'adapter aux changements climatiques à plus long terme.
- S'il est évident que certaines femmes seront plus vulnérables au changement climatique, il est également important de noter que les femmes sont des acteurs clés dans la mise en œuvre d'un changement positif. L'expérience nous montre que lorsqu'elles sont dotées des ressources appropriées, les femmes ont le pouvoir d'aider leurs familles et des communautés entières à se préparer aux catastrophes et aux impacts négatifs du changement climatique. Les femmes ont un solide corpus de connaissances et d'expertise qui peut être utilisé pour faire face aux implications du changement climatique. Les compétences, l'expérience et les capacités des femmes doivent être mises à profit aux côtés de celles des hommes par ceux qui mettent en œuvre des programmes de réduction des risques de catastrophe « responsables face au climat ». Naturellement, les hommes peuvent également être des champions de l'égalité des sexes et promouvoir l'inclusion des femmes dans les processus décisionnels clés. Les champions masculins de l'égalité des sexes travaillent dans de nombreux secteurs pour promouvoir le changement de comportement (DFAT). Rappel : Il est important de considérer que les femmes ne sont pas un groupe homogène ; la situation matrimoniale, l'âge et la situation économique peuvent influencer leurs besoins et intérêts particuliers (FICR 2003).
- Normes minimales pour une réduction des risques de catastrophe locale responsable face au climat et sensible au genre
 - o Les programmes qui incluent le genre répondent mieux aux besoins des hommes et des femmes - les programmes intelligents face au climat ne sont pas différents. De tels programmes peuvent reconnaître les impacts différentiels du changement climatique sur les hommes et les femmes, identifier les problèmes et les structures qui peuvent entraîner le manque de pouvoir des femmes et transformer les désavantages.

[1] WWF: Climate Change Impacts on East Africa, A review of the Scientific Literature. https://www.wwf.or.jp/activities/lib/pdf_climate/environment/east_africa_climate_change_impacts_final.pdf

[2] <https://reliefweb.int/report/somalia/horn-africa-humanitarian-impacts-drought-issue-12-8-december-2017>

Let's build flood resilient cities

PARTNERS FOR RESILIENCE
Urban Resilience Working Group
 S. M. Budi Utomo, Eva Wangku, Henry Firmansyah, Florides Jean-Baptiste & Sander Caspay

Why do cities flood?

By 2050, urban floods are expected to increase nine-fold, disproportionately affecting poor communities. As climate change intensifies rainfall, storms and fuels sea-level rise, cities need to manage all the water that is falling and flowing. Currently, flood causes include:

- Neighbourhoods built in floodable areas
- Wetland destruction & water storage capacity loss
- Concrete soils reduce infiltration & increase runoff
- Badly designed & maintained drainage system
- Soil subsidence from groundwater pumping
- Urban waste management problems
- Increased runoff & river flow upstream

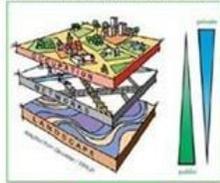


How do we reduce urban flood risk?

Landscape analysis to map the wider system, incl. watershed, stakeholders & climate change



Soil conservation to reduce run-off & river flow upstream



Incorporate risk mapping into urban planning



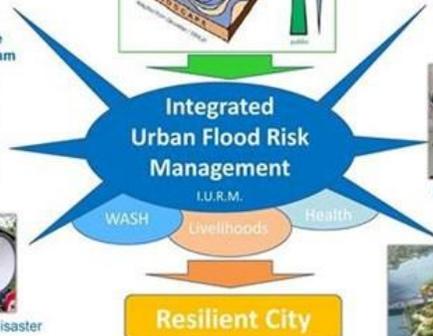
Educational programs



Multi-stakeholder dialogues with water experts



Early Warning Systems, disaster preparedness & response



Living with Water (vs. against water) & Building with Nature

Join us

Partners for Resilience already works to reduce urban flood risks in Jakarta (Indonesia), Manila, Tacloban (Philippines), Port-au-Prince (Haiti) & Chennai (India). We kindly invite you to join or support us to expand our IURM work to:

- Nairobi (Kenya)
- Kampala (Uganda)
- Solo (Indonesia)
- Bor, Awell (South Sudan)
- Escuintla, Puerto Barrios (Guatemala)

Contact us: @PFRGlobal

www.partnersforresilience.nl



4.2 Contexte global

Changements climatiques et risques urbains

- Une variabilité climatique extrême et une urbanisation rapide et non planifiée augmentent les risques pour les personnes les plus vulnérables. Ces modèles de risque changeants, aggravés par la pauvreté, les épidémies et les changements démographiques, peuvent exacerber la vulnérabilité des communautés. La convergence de ces tendances et l'exposition correspondante au risque ont affecté la préparation, les stratégies d'adaptation et la résilience des communautés. De même, les facteurs de risque à court et moyen terme du changement climatique nécessitent différentes approches de réduction des risques, en particulier dans les environnements urbains où la densité des risques, les parties prenantes et les communautés sont sans précédent. <http://www.climatecentre.org/downloads/files/VCA%20guidance/1260200-VCA-EN-LR.PDF>

Qu'est-ce qui est à l'origine de l'urbanisation des risques ?

- La concentration urbaine – un nombre plus élevé de personnes dans la plupart des pays vivant en milieu urbain offre des conditions pour l'aggravation des risques et des catastrophes ou crises éventuelles, y compris le potentiel de propagation rapide d'épidémies liées à la santé. La densité de la population signifie également que, lorsqu'une catastrophe se produit, davantage de personnes sont susceptibles d'être tuées et blessées dans un petit espace, et le niveau des besoins peut dépasser la capacité du système humanitaire à fournir un soutien. La densité de la construction signifie qu'il y aura également plus d'infrastructures endommagées qui devront être gérées, telles que les bâtiments, les routes, les zones commerciales et les égouts (ALNAP 2012), ou dont les ruines rendront l'accès plus difficile pour les travailleurs humanitaires.
- Les changements climatiques – ajouteront une couche de risques et d'incertitudes supplémentaires. La mesure dans laquelle les villes seront affectées par les changements climatiques est influencée par différents facteurs. Le lieu en fait partie et, par exemple, les villes se sont historiquement développées le long des côtes et des plaines alimentaires qui ont soutenu le développement économique. Aujourd'hui, plus de 360 millions de personnes vivent dans les zones urbaines côtières et elles, entre autres, seront directement affectées par la montée du niveau des mers et l'érosion côtière (exacerbant le risque d'inondation), la salinisation des terres agricoles et l'intrusion d'eau, et l'augmentation des ondes de tempête.

- Une urbanisation rapide et non planifiée – a généralement eu lieu sur des terres marginales et dans des zones dangereuses car, en particulier dans les pays en développement, les personnes qui se déplacent vers les villes cherchent un abri dans des zones marginales à haut risque telles que les pentes des collines, les plaines alimentaires ou les terres en voie de disparition parce qu'elles sont plus abordables. Dans les cas extrêmes, les populations vulnérables vivant dans des habitations informelles compromettent

la sécurité environnementale et la protection contre les catastrophes en vivant à proximité des opportunités économiques qu'offrent les environnements urbains. Ces habitations informelles sont souvent caractérisées par le manque de services d'eau potable et d'égouts, un mauvais assainissement, le manque de services de collecte des ordures et d'autres problèmes de santé (y compris les maladies contagieuses et à transmission vectorielle). La vulnérabilité des populations urbaines aux chocs externes est fortement accrue par la médiocrité des infrastructures urbaines. Pendant l'urbanisation rapide, la conformité et l'application des codes du bâtiment et des exigences de sécurité peuvent être ignorées. En conséquence, les infrastructures pourraient être plus vulnérables aux impacts des dangers plus intenses et plus fréquents résultant des changements climatiques

4.2 Exercice sur les risques urbains

(Imprimer et découper les changements et les impacts associés)

Source : <http://www.climatecentre.org/downloads/files/VCA%20guidance/1260200-VCA-EN-LR.PDF>

Change in climate	Possible impact on urban areas
Changes in means	
Temperature	<ul style="list-style-type: none"> – Increased energy demands for heating or cooling – Worsening of air quality – Extremes that are exaggerated by urban heat islands
Sea-level rise	<ul style="list-style-type: none"> – Coastal flooding – Reduced income from agriculture and tourism – Salinization of water sources
Precipitation	<ul style="list-style-type: none"> – Increased risk of flooding – Increased risk of landslides – Distress migration from rural areas as a result of crop failures – Interruption of food supply networks
Changes in extremes	
Extreme rainfall/tropical cyclones	<ul style="list-style-type: none"> – More intense flooding – Higher risk of landslides – Disruption to livelihoods and city economies – Damage to homes and businesses

Changes in extremes	
Drought	<ul style="list-style-type: none"> – Water shortages – Higher food prices – Disruption of hydroelectricity – Distress migration from rural areas
Heat or cold waves	– Short-term increase in energy demands for heating or cooling
Abrupt climate change	– Possible significant impacts from rapid and extreme sea-level rise
Changes in exposure	
Population movements	– Movements from stressed rural habitats
Biological changes	– Extended vector habitats

Urban Risk, World Disaster Report 2010, IFRC

4.3 Adaptation

4.3 Amélioration des connaissances sur l'adaptation efficace aux impacts des changements climatiques.

Liste des stratégies d'adaptation

Les stratégies d'adaptation aux changements climatiques s'appuient sur des secteurs suggérés tels que l'agriculture et l'élevage, l'eau, les ressources naturelles, l'énergie et la santé publique. Trouvez ci-dessous des exemples de stratégies d'adaptation aux changements climatiques

- la promotion de variétés de cultures à maturation précoce/résistantes à la sécheresse,
- l'investissement dans des systèmes d'alerte précoce et de prévention des catastrophes,
- l'agriculture de conservation,
- l'investissement dans les systèmes de surveillance des maladies animales,
- l'utilisation de sources d'énergie renouvelables,
- la promotion de l'agroforesterie,
- l'investissement dans les technologies d'irrigation et de récupération de l'eau,
- la protection des ressources marines côtières et l'utilisation des méthodes traditionnelles de gestion forestière
- la diversification des cultures,
- les changements dans le schéma de culture et le calendrier de plantation,
- la conservation de l'humidité du sol par des méthodes appropriées de préparation du sol,

- l'amélioration de l'efficacité de l'irrigation, du boisement et de l'agroforesterie.
- Les mécanismes financiers peuvent contribuer à l'adaptation aux changements climatiques. Le secteur de l'assurance - en particulier l'assurance des biens, de la santé et des récoltes - peut efficacement répartir les risques et réduire les difficultés financières liées aux événements extrêmes. Les marchés financiers peuvent internaliser les informations sur les risques climatiques et aider à transférer les incitations à l'adaptation et à la réduction des risques aux communautés et aux individus (ABI, 2004), tandis que les marchés de capitaux et les mécanismes de transfert peuvent atténuer les contraintes financières à la mise en œuvre des mesures d'adaptation.
- les prévisions climatiques saisonnières,
- les systèmes d'alerte précoce à la famine,
- les adaptations réactives ou ex-poste, par exemple, l'intervention d'urgence, la reprise après sinistre et l'immigration

Si vous connaissez ces stratégies d'adaptation innovantes, vous pouvez également les partager : Accès aux informations climatiques, FbF, EW/EA, REDD+, LUC,

4.3 Powerpoint sur les communautés responsables face au climat

Pour en savoir plus, consultez le document : <http://www.climatecentre.org/downloads/files/2014-Gender-and-Climate-Change.pdf>

Climate Smart Communities

Climate smart* activity	Examples of gender sensitive approaches
Community carries out 'vulnerability and risk assessments' that note observed changes in weather, seasonality and hazard patterns and uses the information to develop local action plans.	Understanding gendered divisions of labour (eg. who collects water, who is responsible for preparing communities, who manages money, who makes decisions, who manages food and water, who provides care for the sick) helps to understand various challenges faced by men and women in communities. It can then help determine who has knowledge of various changes occurring in their environment, the impacts of these and solutions to them. Encourage men and women to be meaningfully involved in decision making processes.
Community monitors and evaluates approaches to disaster risk reduction and learns from experience in order to adjust plans to adapt to climate variability and change.	Collect gender disaggregated data during monitoring and evaluation. Use this time to reflect on whether the various needs, knowledge and capacities of men and women have been harnessed in implementation.
Community advocates for its adaptation needs towards appropriate climate-related authorities and stakeholders	Both women and men have the opportunity to share their challenges and needs with climate related stakeholders.

4.4 Financement climat

Introduction au financement climat

Qu'est-ce que le financement climat et d'où viendra-t-il ?

Le financement climat fait référence : « aux financements alloués aux pays en développement, y compris le soutien à l'atténuation, à l'adaptation, à la politique « climat » et au renforcement des capacités »¹ (PNUE BFI CCWG). L'atténuation du changement climatique comprend le financement de projets d'énergie renouvelable, de l'efficacité énergétique, de la foresterie et de l'utilisation des terres, des transports urbains durables, etc. En ce qui concerne le financement de l'adaptation, le financement est généralement destiné à renforcer la résilience aux impacts de la variabilité climatique.

Le financement climat est à la fois public et privé, les fonds publics étant acheminés par le biais de différentes institutions, principalement bilatérales et des IMF ou des agences nationales d'aide gouvernementale.² Une étude récente estime qu'environ 343 à 385 milliards de dollars américains (\$ É-U) de financement climat étaient disponibles en 2010-2011 au niveau mondial (IPC 2012). Selon la Climate Policy Initiative, la majorité de ces financements proviennent du secteur privé, principalement des pays développés, qui investissent environ 217-243 milliards USD (63 % des contributions mondiales). Les intermédiaires publics et privés (c'est-à-dire, en particulier les banques nationales de développement et commerciales) ont joué un rôle clé dans la canalisation et la mobilisation du financement climat.

<http://www.climatecentre.org/downloads/files/IFRCGeneva/IFRCClimateFinance.pdf>

L'engagement

L'Accord de Copenhague : Les pays développés promettent de financer des actions visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à s'adapter aux effets inévitables du changement climatique dans les pays en développement. Les pays développés ont promis de fournir 30 milliards \$ É-U pour la période 2010-2012 et de mobiliser un financement à long terme de 100 milliards \$ É-U supplémentaires par an d'ici 2020 auprès de diverses sources. http://unfccc.int/meetings/copenhagen_dec_2009/meeting/6295.php

4.4 Powerpoint sur le financement climat

Diapositive 1

Financement climat

Prendre des mesures de résilience locales à grande échelle !

Diapositive 2

Mobiliser l'investissement est un moyen pour parvenir à une fin :

1. Atténuation des GES pour réduire les impacts négatifs +
2. Adaptation aux effets inévitables.



CCNUCC

Objectif de l'Accord de Copenhague 2009 : 100 milliards de dollars par an d'ici 2020 en faveur des pays en développement

Le financement proviendra de sources de financement publiques, privées, bilatérales, multilatérales et alternatives

Expliquez la CCNUCC : Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques - avec ses négociations annuelles.

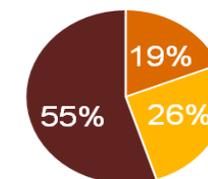
L'Accord de Copenhague de 2009 dit :

« Dans le contexte d'actions d'atténuation significatives et de transparence sur la mise en œuvre, les pays développés s'engagent à atteindre un objectif de mobilisation conjointe de 100 milliards \$ É-U par an d'ici 2020 pour répondre aux besoins des pays en développement. Ce financement proviendra d'une grande variété de sources, publiques et privées, bilatérales et multilatérales, y compris d'autres sources de financement. »

L'ambition va augmenter en 2025 : voir diapositive suivante

Diapositive 3

Distribution thématique des notes conceptuelles dans le financement du FVC (%)



■ Mitigation ■ Adaptation ■ Cross-cutting

Source : GCF/B.13/Inf.10 – État du portefeuille du Fonds : pipeline et projets approuvés

Diapositive 4

Pourquoi les besoins de financement climat augmentent-ils ?

➤ Les risques climatiques évoluent

- Événements extrêmes
- Apparition lente

➤ La vulnérabilité et l'exposition évoluent

- Pauvreté, dégradation des écosystèmes, sécurité alimentaire et des moyens de subsistance
- L'urbanisation et les villes comme « pièges à catastrophes »

- Notre préoccupation : Les besoins sont bien supérieurs à 100 milliards \$ É-U Pas assez et pas assez vite...

La mobilisation des définitions est délibérément nouvelle. Les 100 milliards \$ É-U supplémentaires sont inférieurs aux engagements de financement de démarrage rapide d'allouer 30 milliards \$ É-U d'ici 2012

Il existe une incertitude et un manque de hiérarchisation entre les sources de financement non allouées afin de parvenir à un accord et de permettre aux chefs d'État de faire preuve de flexibilité dans la mise en œuvre.

En ce qui nous concerne : juste un petit effort suffit pour l'adaptation. La majeure partie va au financement des actions d'atténuation. Une toute petite partie profite à la fois à l'adaptation et à l'atténuation.

Voyons maintenant qui **reçoit l'argent** – la majeure partie passe par le secteur privé. La part des ONG et des fondations est très petite. Les OSC doivent néanmoins contribuer à faire en sorte que cet argent parvienne à répondre aux réalités locales et à y réduire la vulnérabilité.

Toute cette diapositive n'est pas pertinente pour faire passer nos messages, mais vous pouvez souligner que les ONG/OSC reçoivent principalement leur financement grâce à des subventions gouvernementales.

Question : comment ce paysage financier pourrait-il devenir plus favorable aux OSC et au financement de l'adaptation à l'avenir ? Une question incroyablement difficile à résoudre, mais un travail politique est nécessaire pour signaler la réalité de ces difficultés aux fournisseurs de financement climatique.

Diapositive 5

L'aide au développement est-elle détournée ?



Les programmes de changement climatique et de développement sont inextricablement liés. Les investissements qui réduisent les émissions ou augmentent la résilience offrent souvent des avantages pour le développement.

Il est donc important que toute l'aide devienne sensible au climat.

La plupart des financements climat que les pays développés rapportent proviennent des budgets officiels d'aide au développement, alimentant les inquiétudes concernant le détournement de l'aide des pays pauvres.

En réalité, le climat finance une petite fraction des dépenses totales : 16 % de l'APD totale en 2013.

Les flux de financement climat doivent AUTANT AUGMENTER que la part de l'aide au développement destinée aux pays les plus pauvres.

Diapositive 6

Comment accéder au financement climat ?

➤ DÉFIS liés à la capacité d'absorption

- ✓ Absence d'informations sur le climat
- ✓ Manque de sensibilisation aux besoins d'adaptation ou aux sources de financement
- ✓ Difficultés liées aux longues et lourdes procédures d'obtention de fonds
- ✓ Faible capacité technique en conception de projets et programmes et en S&E
- ✓ Capacité limitée à intégrer l'ACC aux processus de développement : manque de politiques cohérentes, de cadres juridiques et réglementaires et d'actions prioritaires

➤ Les possibilités de réduction de la charge

- ✓ Ne doit pas se faire au détriment de la surveillance et/ou de la diligence raisonnable
- ✓ Accent croissant sur l'investissement dans la « préparation » du financement climat
- ✓ Renforcement de la capacité des institutions à planifier et à utiliser efficacement les financements disponibles qui peuvent soutenir leurs efforts pour répondre aux changements climatiques

En 2014, le Fonds vert pour le climat a créé un inventaire des activités liées à l'état de préparation des institutions de financement du développement et des fonds pour le climat existantes (sur la base de l'autodéclaration de ces entités en réponse à une enquête diffusée par le secrétariat), afin de situer ses propres efforts à cet égard (voir aussi GCF 2013)

Les Fonds pour le climat tels que le FVC et le Fonds pour l'adaptation ont lancé des initiatives de préparation spécifiques pour aider les institutions homologues à respecter leurs normes et à hiérarchiser et à élaborer des propositions pour utiliser efficacement le financement climat. Des organisations de développement bilatérales telles que la GIZ et organisations multilatérales telles que le PNUD, le PNUE, la Banque asiatique de développement (BAD), le Groupe de la Banque mondiale et d'autres (parfois en partenariat avec des groupes de réflexion internationaux et des ONG telles que WRI) ont également lancé des programmes à cet effet (Masullo et al 2015, GCF 2014). L'importance de ces initiatives a été reconnue dans l'Accord de Paris

sur le changement climatique, qui stipule que « les institutions au service de cet accord [...] viseront à garantir un accès efficace aux ressources financières grâce à des procédures d'approbation simplifiées et à un soutien accru de la préparation des pays en développement parties, en particulier pour les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement. »

Diapositive 7

Comment maximiser le financement climat ?

- Apporter une cohérence au niveau national dans les cadres politiques mondiaux
 - ✓ Utilisez notre cadre de résilience pour identifier des synergies concrètes
- Intégration : dans tous les secteurs - rendre le développement résilient au climat
 - ✓ Appliquer, affiner et développer nos outils de dépistage des risques
- Liens avec le financement de la RRC
 - ✓ Construire à partir de notre base de RRC - ce que nous savons déjà faire au mieux
- PAN : Les plans nationaux d'adaptation ont besoin de vous
 - ✓ Aider les agences responsables à comprendre les besoins des plus vulnérables et les bases du renforcement de la résilience
- NPD : Les contributions déterminées au niveau national ont également besoin de vous !
 - ✓ Veillez à ce que les contributions au renforcement de la résilience comptent

Nous encourageons les outils de dépistage des risques : partageons-les et utilisons-les. La gestion des risques de catastrophe est reconnue dans les négociations internationales sur le climat comme une composante essentielle de l'adaptation.

Il existe des actions que les humanitaires peuvent entreprendre pour établir un lien avec les efforts d'adaptation aux niveaux national et local :

- Renforcez la préparation aux catastrophes à tous les niveaux et aidez à renforcer la capacité des pays exposés aux catastrophes à s'adapter aux effets humanitaires négatifs du changement climatique ;
- Positionnez-les comme des acteurs clés dans le débat et le cadre de l'adaptation, notamment au niveau national, où la majorité des décisions d'adaptation seront prises, ainsi qu'au niveau régional ;
- Engagez dans la politique et la programmation d'adaptation au niveau des pays, en particulier en favorisant l'inclusion de la préparation et en travaillant en étroite collaboration avec les homologues gouvernementaux, et démontrez la valeur ajoutée de l'action humanitaire dans les efforts d'adaptation afin d'être considérés comme des partenaires de mise en œuvre des processus d'adaptation et de préparation conduits par les pays ;

- En collaboration avec les acteurs du développement, de la RRC et de l'environnement, développez des approches communes pour le financement de l'adaptation afin d'assurer une échelle et un type de financement appropriés ;
- Veillez à ce que les activités de préparation et de relèvement rapide répondent aux risques météorologiques extrêmes immédiats et futurs et contribuent aux objectifs de développement à plus long terme dans le cadre d'un effort unique et intégré ;
- Prenez connaissance des mécanismes de financement de l'adaptation pertinents et veillez à ce que, le cas échéant, les demandes de financement de préparation soient soumises ;
- Incitez les donateurs bilatéraux à affecter une proportion suffisante de leur financement global à l'adaptation aux activités humanitaires.

Diapositive 8

Intégration : qu'est-ce qui compte comme action climatique ?

... Il existe de nombreuses actions contre les changements climatiques

Faut-il séparer l'action climatique du développement ?

... Par exemple le renforcement de la sécurité alimentaire, des moyens de subsistance durables et la réduction des risques de catastrophe renforcent tous la résilience et la capacité d'adaptation



Ceux-ci font souvent partie des principaux efforts de développement ; en cela, les actions financées par le climat peuvent donc être difficiles à distinguer des investissements plus larges en faveur du développement. En effet, l'intégration de la compréhension des risques liés aux changements climatiques et des opportunités de répondre aux principaux efforts de développement est une dimension importante de l'adaptation.

Diapositive 9

Qu'en est-il de ces contributions déterminées au niveau national et des plans nationaux d'adaptation ?

- Le programme d'action en faveur du climat prend de l'ampleur
- Le gouvernement infranational et les acteurs non étatiques s'activent
- Les NPD et les PAN dirigeront la mise en œuvre du financement climat

L'engagement des ONG/OSC dans ces processus sera donc important pour informer et influencer la planification de l'action climatique dans votre pays : engageons-nous dans la planification des investissements et du développement dans les processus de planification des PAN/NPD/Développement/RRC.

La gestion des risques de catastrophe est reconnue dans les négociations internationales sur le climat comme une composante essentielle de l'adaptation. Il existe des actions que les humanitaires peuvent entreprendre pour établir un lien avec les efforts d'adaptation aux niveaux national et local.

Plutôt que de se concentrer sur le positionnement de la Croix-Rouge ou des OSC dans ce domaine de travail, nous pourrions vraiment faire une différence si nous essayons également d'influencer les plus grands flux et systèmes d'investissement de telle sorte qu'ils prennent mieux en compte les priorités de la communauté. Observer la façon dont nos principes de résilience inclusifs sont intégrés (ou non) dans les instruments financiers, les systèmes et les investissements privés ou publics existants, peut nous aider à essayer d'apporter des changements sur une échelle plus importante. Le secteur privé peut également être un allié intéressant pour une action climatique durable.

En lien avec les ambitions de la CCNUCC - les acteurs gouvernementaux et non étatiques (OSC, secteur privé, etc.) se préparent dans le cadre du programme d'action en faveur du climat, qui espère augmenter les niveaux d'ambition tels que définis actuellement dans la CCNUCC dans les contributions déterminées au niveau national (NPD) et les plans d'adaptation nationaux (PAN). Les NPD et les PAN joueront un rôle moteur dans la mise en œuvre du financement climat, donc l'engagement de la Croix-Rouge et des OSC dans les processus PAN et NPD sera important pour comprendre la planification future de l'action climatique dans votre pays.

Diapositive 10

Les besoins des personnes vulnérables sont-ils au centre des politiques nationales ?

- Plan de travail sur le financement climat de PfR : de quoi avons-nous besoin ?
- Gestion des attentes : que pouvons-nous réellement réaliser ?

Une liste de choses à faire à court terme :

- ✓ **Intensification** de la préparation et de la réduction des risques de catastrophes
- ✓ **Établir des coalitions avec** les OSC et les autres parties prenantes pour garantir que les personnes vulnérables bénéficient du financement climat.
- ✓ **S'engager** dans la politique d'adaptation et la mise en œuvre au niveau des pays
- ✓ **Veiller à ce que les risques météorologiques extrêmes** soient traités dans les activités d'ARC et dans les processus de planification sectorielle dans les PAN/NPD.
- ✓ **Se renseigner sur les flux financiers** en faveur de l'adaptation et de la préparation
- ✓ **Encourager les donateurs** à financer le travail humanitaire à partir des budgets d'adaptation
- ✓ **Contribuer au développement à long terme**

La gestion des risques de catastrophe est reconnue dans les négociations internationales sur le climat comme une composante essentielle de l'adaptation.

Il existe des actions que les humanitaires peuvent entreprendre pour établir un lien avec les efforts d'adaptation aux niveaux national et local.

Les informations contenues dans cette diapositive proviennent du document de référence du BCAH de 2010 *Nouvelles sources potentielles de financement pour l'adaptation au changement climatique pour les activités de préparation aux catastrophes*.

- Renforcez la préparation aux catastrophes à tous les niveaux et aidez à renforcer la capacité des pays exposés aux catastrophes à s'adapter aux effets humanitaires négatifs du changement climatique ;
- Positionnez-les comme des acteurs clés dans le débat et le cadre de l'adaptation, notamment au niveau national, où la majorité des décisions d'adaptation seront prises, ainsi qu'au niveau régional ;
- Engagez dans la politique et la programmation d'adaptation au niveau des pays, en particulier en favorisant l'inclusion de la préparation et en travaillant en étroite collaboration avec les homologues gouvernementaux, et démontrez la valeur ajoutée de l'action humanitaire dans les efforts d'adaptation afin d'être considérés comme des partenaires de mise en œuvre des processus d'adaptation et de préparation conduits par les pays ;
- En collaboration avec les acteurs du développement, de la RRC et de l'environnement, développez des approches communes pour le financement de l'adaptation afin d'assurer une échelle et un type de financement appropriés ;
- Veillez à ce que les activités de préparation et de relèvement rapide répondent aux risques météorologiques extrêmes immédiats et futurs et contribuent aux objectifs de développement à plus long terme dans le cadre d'un effort unique et intégré ;

- Prenez connaissance des mécanismes de financement de l'adaptation pertinents et veillez à ce que, le cas échéant, les demandes de financement de préparation soient soumises ;
- Incitez les donateurs bilatéraux à affecter une proportion suffisante de leur financement global à l'adaptation aux activités humanitaires.

Diapositive 11

En résumé :

- Nous devons travailler avec différents acteurs et...
- Parfois, le manque de financement est fonction du manque de capacités, d'informations et / ou d'environnements favorables
- ✓ Le fait de ne pas recevoir de propositions bancables - nécessité de renforcer les capacités pour élaborer des propositions intelligentes face aux risques et tenant compte des risques
- ✓ Nécessité de mieux comprendre le financement résilient au changement climatique et nécessité de soutien aux divers groupes pour comprendre les bases du renforcement de la résilience
- ✓ Le système (en particulier la politique) n'est pas encore en place dans le pays pour fournir l'environnement propice aux FC
- ✓ Les banques ont une connaissance et une expérience limitées des problèmes de risques climatiques
- ✓ Perception croissante des coûts élevés pour se conformer aux investissements verts
- ✓ Nécessité d'établir une analyse de rentabilité claire
- Renforcer le besoin de plaidoyer, d'intégration et d'engagement !

La gestion des risques de catastrophe est reconnue dans les négociations internationales sur le climat comme une composante essentielle de l'adaptation.

Il existe des actions que les humanitaires peuvent entreprendre pour établir un lien avec les efforts d'adaptation aux niveaux national et local.

Les informations contenues dans cette diapositive proviennent du document de référence du BCAH de 2010 *Nouvelles sources potentielles de financement pour l'adaptation au changement climatique pour les activités de préparation aux catastrophes*.

- Renforcez la préparation aux catastrophes à tous les niveaux et aidez à renforcer la capacité des pays exposés aux catastrophes à s'adapter aux effets humanitaires négatifs du changement climatique ;
- Positionnez-les comme des acteurs clés dans le débat et le cadre de l'adaptation, notamment au niveau national, où la majorité des décisions d'adaptation seront prises, ainsi qu'au niveau régional ;
- Engagez dans la politique et la programmation d'adaptation au niveau des pays, en particulier en favorisant l'inclusion de la préparation et en travaillant en étroite collaboration avec les homologues gouvernementaux, et démontrez la valeur ajoutée de l'action humanitaire dans les efforts d'adaptation afin d'être considérés

comme des partenaires de mise en œuvre des processus d'adaptation et de préparation conduits par les pays ;

- En collaboration avec les acteurs du développement, de la RRC et de l'environnement, développez des approches communes pour le financement de l'adaptation afin d'assurer une échelle et un type de financement appropriés ;
- Veillez à ce que les activités de préparation et de relèvement rapide répondent aux risques météorologiques extrêmes immédiats et futurs et contribuent aux objectifs de développement à plus long terme dans le cadre d'un effort unique et intégré ;
- Prenez connaissance des mécanismes de financement de l'adaptation pertinents et veillez à ce que, le cas échéant, les demandes de financement de préparation soient soumises ;
- Incitez les donateurs bilatéraux à affecter une proportion suffisante de leur financement global à l'adaptation aux activités humanitaires.

Diapositive 12

Quels sont nos messages clés ?

Qui voulons-nous influencer ?

Où pouvons-nous vraiment nous engager ?

Comment pouvons-nous tirer parti des dialogues avec nos programmes de résilience ?



Nous pourrions vraiment faire une différence si nous essayons également d'influencer les plus grands flux et systèmes d'investissement de telle sorte qu'ils prennent mieux en compte les priorités de la communauté. Observer la façon dont nos principes de résilience inclusifs sont intégrés (ou non) dans les instruments financiers, les systèmes et les investissements privés ou publics existants, peut nous aider à essayer d'apporter des changements sur une échelle plus importante. Le secteur privé peut également être un allié intéressant pour une action climatique durable.

Même si les Sociétés nationales de la Croix-Rouge ne sont que très peu en mesure de puiser dans les flux internationaux de financement climat (par exemple du Fonds vert pour le climat), nous pouvons montrer aux entités chargées de la mise en œuvre du financement climat qui y ont accès

et à nos gouvernements que nous sommes des partenaires crédibles pour réduire la vulnérabilité accrue due au changement climatique et que la perception des risques locaux est cruciale pour une planification réussie des PAN.

Avec cette diapositive, le facilitateur peut lancer un remue-méninge sur les messages clés potentiels, que les sociétés nationales peuvent transmettre lors de réunions avec les parties prenantes de nos pays. Par exemple, les messages suivants pourraient être mis en surbrillance s'ils n'apparaissent pas :

- Nous devons mieux inclure les besoins des communautés dans la planification de l'adaptation et les investissements dans le financement climat : nous avons besoin de ce financement flexible pour atteindre les plus vulnérables, afin qu'ils puissent également en bénéficier.

2. Nous devons essayer de vraiment relier les programmes humanitaires, de développement et climatiques - pour les communautés. Peu importe où les stratégies s'alignent, elles veulent des solutions à leurs problèmes (transversaux).

3. 100 milliards \$ É-U ne suffisent pas pour résoudre le problème (ou l'une des autres préoccupations soulevées plus tôt dans cette présentation). C'est un objectif peu ambitieux s'il doit provenir de sources publiques et privées, et trop faible s'il doit être réparti entre l'adaptation et l'atténuation. En fin de compte, c'est devenu un nombre abstrait sur lequel les Parties se battent dans le monde de la CCNUCC, qui est trop éloigné de la véritable entreprise de réduction des émissions et de soutien aux communautés vulnérables. Il est temps que cet état de chose change.

4. Une approche intégrée est essentielle pour la mise à l'intensification (pas seulement de petits projets d'adaptation, mais l'ambition à l'échelle nécessaire - se débarrasser de l'extrême pauvreté, se débarrasser de la faim - à l'échelle de la planification du développement national et mondial)

En fin de compte, le Comité Croix-Rouge Croissant-Rouge peut aider à plaider en faveur des plus vulnérables, à mettre en œuvre les fonds d'adaptation à venir et à accéder à leur financement par le biais de dialogues politiques nationaux, qui pourraient être le résultat des efforts de plaidoyer.

Diapositive 13

Quelles sont les prochaines étapes possibles ?

1. **Dialogue politique** – nécessaire car nous pensons que de nombreux engagements internationaux pris par les gouvernements ne sont pas encore mis en œuvre au niveau national ou local, ou d'une manière qui renforce la résilience des personnes les plus vulnérables
2. **Examinez attentivement les flux de FC** dans les pays membres de PfR : **comprenez bien si ces fonds font une différence chez les plus vulnérables.** (Forte base de connaissances)
3. **Développer des « stratégies d'entrée »** avec nos partenaires pour accéder à la table lors de la conception de la proposition climatique et - **UNIQUEMENT** lorsque la capacité de gestion financière est élevée - pour accéder également au financement climat (éviter catégoriquement de créer de fausses attentes)
4. **Renforcer la capacité de positionnement de PfR** - Une très bonne stratégie d'entrée consiste à aider et à soutenir les partenaires à se positionner auprès du gouvernement national et d'autres partenaires en tant que partenaires de mise en œuvre du financement climat national.
5. **Documentation des bonnes pratiques de résilience** pour souligner l'importance de l'engagement de PfR dans la conception des propositions en faveur des PAN/du climat. Les plans des PAN joueront un rôle déterminant dans la définition des besoins pour améliorer la résilience
6. **Présentez de solides études de cas de RRC / résilience lors de discussions politiques** avec nos gouvernements pour montrer comment nous pouvons les soutenir dans la mise en œuvre des Accords de Paris, du Sendai et des ODD.
7. **Proposition de pipeline influençant** : plaider auprès des organismes de mise en œuvre du financement climat (par exemple PNUE, PNUD, OMM)

Le dialogue politique - plaidoyer ou diplomatie humanitaire - est nécessaire car nous pensons que de nombreux engagements internationaux pris par les gouvernements ne sont pas encore mis en œuvre au niveau national ou local, ou d'une manière qui renforce la résilience des personnes les plus vulnérables.

Réfléchir aux choses à faire par les partenaires de PfR, notamment :

1. Examinez attentivement les flux de FC dans les pays PfR : **comprenez bien si ces fonds font une différence pour les plus vulnérables.** (Forte base de connaissances)
2. Développer des « stratégies d'entrée » avec nos partenaires pour accéder à la table lors de la conception de la proposition climatique et - **UNIQUEMENT** lorsque la capacité de gestion financière est élevée - pour accéder également au financement climat (éviter catégoriquement de créer de fausses attentes)
3. Renforcer la capacité de positionnement de PfR - Une très bonne stratégie d'entrée consiste à aider et à soutenir les partenaires à se positionner auprès du gouvernement national et d'autres partenaires en tant que partenaires de mise en œuvre du financement climat national.
4. Documentation des bonnes pratiques de résilience pour souligner l'importance de l'engagement de PfR dans la conception des propositions en faveur des PAN/du climat. Les plans des PAN joueront un rôle déterminant dans la définition des besoins pour améliorer la résilience
3. Présentez de solides études de cas de RRC / résilience lors de discussions politiques avec nos gouvernements pour montrer comment nous pouvons les soutenir dans la mise en œuvre des Accords de Paris, du Sendai et des ODD.

5. Proposition de pipeline influençant : plaider auprès des organismes de mise en œuvre du financement climat (par exemple PNUE, PNUD, OMM)

Diapositive 14



Les informations sur les FC méritent d'être surveillées :

unfccc.int
adaptation-fund.org
gefonline.org
gfdrr.org
climateinvestmentfunds.org
weadapt.org
climatefundsupdates.org

Certains sites Web méritent d'être surveillés pour se tenir au courant du financement de l'adaptation. Davantage de personnes seront menacées par l'insécurité alimentaire si les rendements diminuent et les prix des denrées alimentaires augmentent.

http://www.ipcc.ch/pdf/special-reports/srex/SREX_Full_Report.pdf

4.4 Contexte global

Pourquoi les besoins de financement climat augmentent-ils ? (Référez-vous à la diapositive)

Financement en faveur de l'adaptation vs l'atténuation ?

La conférence de la CCNUCC tenue à Paris en 2015 a confirmé le financement climat pour les pays en développement jusqu'à 100 milliards \$ É-U par an, canalisé principalement par le FVC. La décision du Conseil du FVC d'allouer 50 % des ressources du Fonds à l'adaptation fait du FVC le plus grand bailleur de fonds multilatéral des activités d'adaptation aux changements climatiques.

https://cdkn.org/2016/07/mobilizing-finance-climate-change-adaptation/?loclang=en_gb

Une autre constatation notable est que la majeure partie du financement en faveur du changement climatique va aux activités d'atténuation. Ceux-ci représentent 350 milliards \$ É-U sur un total de 385 milliards \$ É-U (IPC 2012), principalement pour les projets de production d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique.

Les économies émergentes telles que le Brésil, la Chine et l'Inde ont reçu un tiers des flux financiers mondiaux d'atténuation ; la plupart des investissements ont été réalisés au niveau national et sont alloués à l'appui des objectifs de développement. Beaucoup moins de financements sont consacrés aux activités qui soutiennent l'adaptation au changement climatique, selon les estimations, entre 12,3 et 15,8 milliards \$ É-U. Cependant, le chevauchement entre les deux secteurs n'a pas été pris en compte. Bien que ces ressources puissent sembler considérables, une estimation récente réalisée par la Banque mondiale (2010) place les coûts d'adaptation à une augmentation de la température moyenne mondiale de 2 ° Celsius à environ 70 à 100 milliards \$ É-U par an. Les ressources disponibles actuelles restent donc largement insuffisantes et augmentent le besoin d'approches plus proactives et innovantes pour accéder au financement afin de soutenir une résilience accrue des communautés locales aux chocs actuels et futurs.
<http://www.climatecentre.org/downloads/files/IFRCGeneva/IFRCClimateFinance.pdf>

Pleins feux sur le Fonds vert pour le climat - Quels défis sont actuellement confrontés ? En tant que principal organisme chargé de superviser en fin de compte la fourniture de 100 milliards \$ É-U de financement climat par an, le FVC sera le centre d'attention pendant de nombreuses années. Mais à quels défis est-il confronté six mois après l'accord de Paris ?

Concernant les agendas jumelés d'adaptation et d'atténuation, le FVC a déclaré son intention de parvenir à une répartition à part égale du financement entre les deux. La répartition thématique des notes conceptuelles de projets reçues par le conseil d'administration du FVC montre une répartition relativement uniforme entre celles-ci, ce qui montre que les deux questions sont prises en compte de manière égale. Cependant - une ambiguïté existe, qui est souvent évoquée lors des réunions du conseil d'administration - car une troisième catégorisation « transversale » existe pour les propositions. Ce large terme fourre-tout pourrait susciter la controverse, car de plus en plus de projets sont approuvés dans cette catégorie. Il sera de plus en plus difficile de quantifier la répartition des dépenses entre adaptation et atténuation – ce qui pourrait conduire à une controverse sur les schémas de financement du FVC à l'avenir.
https://cdkn.org/2016/09/feature-climate-finance-challenges-2016/?loclang=en_gb

L'aide au développement est-elle détournée ? Comment accéder au financement climat (points supplémentaires sur la bancabilité ci-dessous) ? Qu'est-ce qui compte comme action climatique ? Les NPD et les PAN ; besoins des personnes vulnérables ; bénéfice net ; Messages clé ; prochaines étapes (diapositives)

Bancabilité :

Bancabilité - leçons du soutien financier du CDKN pour le climat (abrégé)

À partir de la page 6, le document explore les éléments de la « bancabilité ». Les différents éléments de bancabilité discutés fournissent un aperçu préliminaire des éléments qui sont généralement considérés en termes de soutien au développement de projets bancables. Ceux-ci sont fournis ici en bref ; voir le texte complet pour de plus amples détails :

Leçon 1. La définition de la bancabilité des projets sur les changements climatiques va au-delà de la définition standard / traditionnelle de la bancabilité : La bancabilité dans le contexte du changement climatique va au-delà de celle des rendements financiers pour englober les paramètres socioéconomiques/sociaux, y compris, par exemple, l'amélioration de la résilience des communautés et/ou l'alignement sur les priorités nationales. Dans de nombreux cas, ces éléments supplémentaires ne sont pas facilement quantifiables, ce qui contribue à la zone grise entre la bancabilité et l'éligibilité, qui dans ce contexte se réfère à la mesure dans laquelle le projet correspond aux critères du fonds spécifique en question.

Leçon 2. La bancabilité est comprise et perçue différemment parmi les parties prenantes, mais elle est au cœur de l'élaboration de propositions de projets réussies : Par exemple, la plupart des fonds internationaux pour le climat mettent l'accent sur (entre autres aspects) l'évolutivité d'un projet et sa contribution à la transformation à long terme au niveau des pays, et les considèrent comme des déterminants importants de la bancabilité d'un projet. Pour les fonds nationaux, un projet bancable est un projet qui répond aux priorités nationales ainsi qu'aux priorités du fonds (pour des exemples, voir le texte intégral).

Leçon 3. Les déterminants de la bancabilité varient selon que la source de financement est publique ou privée : Par exemple, du point de vue du secteur privé, les coûts et les avantages du projet, et donc la rentabilité et les rendements financiers potentiels du projet sont des aspects clés de la bancabilité et reçoivent une pondération importante. Il existe également une différence notable dans le langage utilisé par les secteurs public et privé en ce qui concerne la bancabilité.

Leçon 4. Un accès réussi au financement climat dépend de la compréhension du « bancable » du point de vue du bailleur de fonds : Par exemple, le Fonds pour l'adaptation ne fait généralement pas référence aux projets comme étant « bancables » parce que le fonds se concentre sur les subventions, ce qui implique qu'il n'est pas nécessaire que les projets soient bancables au sens financier du terme. Au lieu de cela, le Fonds d'adaptation fait référence aux projets comme étant « finançables » et décrit

un projet réussi comme ayant un impact, contribuant à la résilience à plus long terme dans la zone du projet, et un projet qui a pris en compte les risques possibles du projet, entre autres facteurs. Compte tenu des priorités variables des différents fonds pour le climat, l'élaboration de propositions de projets bancables devient une tâche de plus en plus complexe. Les projets du CDKN ont toutefois identifié un certain nombre d'enseignements liés à la démonstration de la bancabilité, notamment :

- La nécessité de structures coordonnées d'identification et d'évaluation des projets climatiques au niveau national.
- La nécessité de renforcer la capacité nationale d'analyse financière et économique.
- Le coût et la disponibilité des données climatiques.

Leçon 5. La bancabilité d'un projet dépend de la structure du modèle financier et de la sélection des instruments financiers : Par exemple, l'expérience du CDKN au Rwanda a montré que certains types de projets doivent être conçus pour être financés par une combinaison de subventions et de prêts afin d'assurer leur viabilité financière à long terme et leur bancabilité. Le mélange de différents types d'instruments de financement peut contribuer à la bancabilité des propositions de projet du point de vue du bailleur de fonds.

Leçon 6. La définition de la bancabilité dépend du type de projet, qu'il s'agisse d'atténuation ou d'adaptation : Dans un cas d'atténuation, la réduction des émissions serait une caractéristique essentielle à évaluer, tandis que dans un contexte d'adaptation, la réduction des risques et de la vulnérabilité sont des attributs qui pourraient contribuer à la bancabilité d'un projet. Par ailleurs, les projets d'atténuation sont généralement plus susceptibles de générer des revenus et donc susceptibles d'être alignés sur des indicateurs financiers, tandis que les projets d'adaptation sont plus susceptibles d'être associés à des indicateurs non financiers de bancabilité, tels que l'impact social et le potentiel de réduction des émissions (voir le texte intégral pour plus d'explications).

Leçon 7. La bancabilité d'un projet dépend de la capacité à démontrer une approche programmatique et le potentiel d'un changement de paradigme : Le FVC encourage une approche programmatique des propositions de financement et apporte un soutien à l'élaboration de programmes de pays par le biais de son programme de préparation. Tout programme élaboré et soumis à l'examen du FVC, y compris les projets individuels qu'il contient, devrait contribuer aux objectifs ultimes du FVC, tels que définis dans l'instrument de gouvernance - y compris la promotion d'un changement de paradigme vers des voies de développement à faibles émissions et résilientes au climat. <https://www.weadapt.org/knowledge-base/climate-finance/understanding-bankability-and-unlocking-climate-finance-for-climate-compatible-development>

INFORMATIONS GÉNÉRALES SUPPLÉMENTAIRES :

Mauvaise adaptation

Tout changement dans les systèmes naturels ou humains qui augmente par inadvertance la vulnérabilité aux changements climatiques ; une adaptation qui ne parvient pas à réduire la vulnérabilité mais l'augmente à la place. Les actions et les processus inadaptés ne parviennent pas à réduire la vulnérabilité aux impacts du changement climatique, mais plutôt à l'augmenter et/ou à réduire la capacité de faire face aux effets négatifs du changement climatique. La mauvaise adaptation peut apporter des avantages à court terme (par exemple, des bénéfices financiers) mais entraîner des conséquences néfastes à moyen et à long terme. Différents types de mauvaise adaptation doivent être évités, y compris - les actions qui entrent en conflit avec l'atténuation (par exemple l'installation de climatiseurs énergivores), les actions qui utilisent les ressources de manière non durable (par exemple, l'utilisation des eaux souterraines pour l'irrigation dans les régions sèches, ce qui entraîne une baisse du niveau des eaux souterraines), les actions qui répartissent les avantages de l'adaptation de manière inégale dans la société (par exemple, la prévention des maladies induites par les changements climatiques uniquement chez les personnes aisées). La mauvaise adaptation peut être évitée par une évaluation détaillée des différentes options pour clarifier les impacts potentiels des actions d'adaptation à long terme.

La mauvaise adaptation pourrait également se voir dans les mesures prises ostensiblement pour éviter ou réduire la vulnérabilité au changement climatique qui a un impact négatif sur, ou augmente la vulnérabilité d'autres systèmes, secteurs ou groupes sociaux. Il existe au moins cinq types ou voies distincts par lesquels une mauvaise

adaptation survient, à savoir des actions qui, par rapport aux alternatives : augmenter les émissions de gaz à effet de serre, alourdir de manière disproportionnée la charge des plus vulnérables, avoir des coûts d'opportunité élevés, réduire les incitations à s'adapter et définir des voies qui limitent les choix disponibles pour les générations futures. Afin de montrer comment ceux-ci se manifestent dans la pratique, nous les expliquons en référence aux décisions de (mal) s'adapter au stress hydrique à Melbourne.

Conclusion

Les principaux obstacles à l'adaptation comprennent des informations inadéquates sur les méthodes d'adaptation et les contraintes financières. Par conséquent, les pratiques d'adaptation contextuelle sont plus souhaitables pour l'adoption par les agriculteurs. L'adaptation au changement climatique nécessite le soutien du gouvernement et d'autres parties prenantes, mais la mise en œuvre est plus efficace lorsque des choix appropriés et convenables sont utilisés.

Référence :

Agricultural adaptation strategies to climate change impacts in Africa: a review (Téléchargement PDF disponible). Disponible à l'adresse : https://www.researchgate.net/publication/272364792_Agricultural_adaptation_strategies_to_climate_change_impacts_in_Africa_a_review [consulté le 8 mars 2018].

Alex Zizinga et al (2017) Analysis of Farmer's Choices for Climate Change Adaptation Practices in South-Western Uganda, 1980–2009 <http://www.mdpi.com/2225-1154/5/4/89>

Gestion et restauration des écosystèmes

5.2 Les synergies et différences entre l'ACC, la RRC et la GRE

Activités à imprimer/copier et couper pour l'exercice en cercles

1. Préparer des kits de survie pour la famille/le ménage en cas de catastrophe
2. Élever les digues/remblais existants
3. Déménager dans les centres d'évacuation avant les inondations/cyclones
4. Diversifier l'agriculture pour inclure également des cultures résistantes à la sécheresse et aux inondations
5. Aider à coordonner la vente de bétail en détresse (avant la sécheresse)
6. Organiser des formations sur les implications du changement climatique pour divers groupes de la société, y compris les hommes et les garçons, les femmes et les filles
7. Mettre en place de systèmes de récupération des eaux pluviales
8. Créer une banque de stockage de semences

9. Planter des arbres (boisement/reboisement)
10. Conserver le couvert végétal existant (forêts, etc.)
11. Rehausser les fondations des maisons dans les zones côtières et inondées
12. Conserver les zones humides des rivières
13. Stocker les articles de secours avant la catastrophe
14. Utiliser des prévisions saisonnières pour décider de l'équilibre entre la plantation de cultures « normales » et des types résistants à la sécheresse ou aux inondations
15. Organiser plus de skype/webinaires au lieu de réunions physiques
16. Diversifier les moyens de subsistance
17. Déplacer les ménages/villages vers des endroits plus élevés des zones sujettes aux inondations
18. Désaliniser les plantes aquatiques
19. Encourager des migrations saisonnières
20. Système intégré de gestion de l'eau
21. Distribution d'eau potable pendant la sécheresse

- 22. Conservation et plantation des mangroves**
 - 23. Prendre en compte les événements météorologiques plus extrêmes dans les évaluations participatives des risques communautaires**
 - 24. Planter des coupe-vent**
 - 25. Sensibiliser les communautés sur l'évolution des risques liés aux conditions météorologiques**
 - 26. Fournir des cuisinières écoénergétiques**
 - 27. Planifier l'utilisation des terres en fonction des projections de changements probables des niveaux d'inondation**
 - 28. Se déplacer moins souvent en voiture et plus souvent en transports en commun**
 - 29. Organiser des formations sur les changements climatiques à l'intention des enseignants et des concepteurs de programmes**
 - 30. Planifier soigneusement de nouveaux sites d'entrepôt d'articles de secours**
 - 31. Construire des centres d'évacuation en cas de cyclones correctement planifiés**
 - 32. Planter des variétés de riz améliorées qui peuvent résister aux changements de température**
 - 33. Sensibiliser le milieu scolaire sur la sécurité routière**
-

- 34. Introduire des cours de natation pour garçons et filles dans les écoles des zones sujettes aux inondations**

 - 35. Protéger les bassins versants**
 - 36. Construire un système d'irrigation amélioré pour utiliser l'eau plus efficacement**
 - 37. Réunions de coordination pré-catastrophe pour les catastrophes saisonnières**
 - 38. Diffusion en temps opportun des prévisions saisonnières**
 - 39. Planification d'urgence pour les inondations de l'année prochaine**
 - 40. Augmenter l'approvisionnement en eau potable**
 - 41. Développement et amélioration des systèmes d'irrigation à petite échelle et communautaires**
 - 42. Construire des plans d'action contre les vagues de chaleur**
 - 43. Services médicaux d'urgence pour déploiement dans les zones sinistrées**
 - 44. Surveillance plus étendue des maladies à transmission vectorielle**
 - 45. Contrôle de l'érosion et protection des sols grâce à la plantation d'arbres**
 - 46. Réinstaller les populations lorsque les alertes météorologiques atteignent un niveau critique**
 - 44 47. Élever murs et barrières contre les ondes de tempête**
-

48. Améliorer les digues et les barrières existantes contre les ondes de tempête
49. Diversifier les attractions touristiques et les revenus
50. Déplacer les pistes de ski vers des altitudes plus élevées
51. Utiliser efficacement l'eau potable
52. Élaborer des matériaux d'apprentissage pertinents sur les changements climatiques
53. Construire des tours de télécommunication pour résister aux conditions météorologiques extrêmes
54. Protéger l'approvisionnement en eau des collectivités contre l'afflux d'eau de crue
55. Plaider auprès des autorités pour le reboisement des pentes des montagnes en amont
56. Organiser des plans communautaires de préparation aux inondations
57. Veiller à ce que l'accès des femmes et des hommes aux informations d'alerte précoce et leur compréhension soient pris en compte tout au long de la planification de la préparation
58. Faciliter les « plans de préparation des ménages aux tremblements de terre »
59. Protéger les écoles pour résister à des catastrophes météorologiques plus extrêmes
60. Améliorer les plans d'urgence en cas de catastrophe et de santé pour des événements futurs

plus extrêmes

- 61. Organiser le flux d'informations d'alerte précoce contre les inondations des communautés en amont vers les communautés en aval**
- 62. Plaider auprès des autorités pour la relocalisation des écoles et des centres de santé sur les hauteurs des zones côtières sujettes aux ondes de tempête**
- 63. Promouvoir les codes du bâtiment parasismiques**
- 64. Promouvoir les terrasses dans les terres agricoles sur les pentes**
- 65. Nettoyer les canaux et les digues avant la saison des pluies**
- 66. Les communautés ont un meilleur accès au soutien technique des agents de vulgarisation agricole pour planifier des projets de sécurité alimentaire**
- 67. Plaider pour des études d'impact appropriées - sur l'environnement et la vulnérabilité des personnes - de tout projet d'infrastructure proposé (routes, etc.)**
- 68. Organiser des programmes de micro-assurance pour couvrir les impacts des catastrophes**
- 69. Promouvoir des droits fonciers équitables**

- 70. Chlorer l'approvisionnement en eau lors des inondations**
- 71. Éduquer les communautés et promouvoir l'hygiène sur les risques pour la santé pendant les sécheresses et les inondations**
- 72. Promouvoir l'accès sûr et le contrôle des femmes sur les ressources naturelles**
- 73. Législation et activités de gestion des terres pour réduire la gravité des inondations**
- 74. Organiser le nettoyage des aires de reproduction des moustiques responsables du paludisme avant la saison des pluies**
- 75. Sensibiliser à la bonne réaction aux avertissements de cyclone émis le long des zones côtières sujettes aux ondes de tempête**
- 76. Collaborer avec les agences de gestion des catastrophes (gouvernementales et non gouvernementales) pour rédiger des plans d'urgence multi-agences en cas de catastrophe**
- 77. Augmentation de la récupération des eaux de pluie**
- 78. Ajuster les dates de semis et les variétés de cultures en fonction des prévisions saisonnières**
- 79. Acquisition de terres et création de terres marécageuses/zones humides comme tampon contre l'élévation du niveau de la mer et les inondations**

- 80. Protection des barrières naturelles existantes (par exemple, les récifs coralliens)**
- 81. Améliorer les normes de conception et de planification des routes, des rails et d'autres infrastructures pour faire face à l'évolution des précipitations et des inondations**
- 82. Changements dans les périodes de plantation et de récolte**
- 83. Développement de systèmes d'alerte précoce aux sécheresses et aux inondations**
- 84. Fournir de l'eau potable aux communautés côtières pour lutter contre l'augmentation de la salinité due à l'élévation du niveau de la mer**
- 85. Utiliser un vélo plus souvent**
- 86. Utilisation d'énergies renouvelables pour produire de l'électricité**
- 87. Plantation de cultures énergétiques pour la production de biocarburants**
- 88. Remplacer les vieilles lampes par des lampes DEL**
- 89. Écologiser les toits des villes**
- 90. Utiliser du biogaz**

RÉDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHE

ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

Module 5.3 : La GIR dans la pratique

Étude de cas

Études de cas en Ouganda :

<https://library.partnersforresilience.nl/?r=167&k=2aa048d877>

Études de cas au Kenya :

<https://library.partnersforresilience.nl/?r=166&k=ec4c97ced5>

Études de cas en Éthiopie :

<https://library.partnersforresilience.nl/?r=179&k=b77d1ee6be>

<https://library.partnersforresilience.nl/?r=173&k=111d71340f>

<https://library.partnersforresilience.nl/?r=187&k=50f7721ff2>

<https://library.partnersforresilience.nl/?r=186&k=5464c85086>

<https://library.partnersforresilience.nl/?r=185&k=abb46e708a>

<https://library.partnersforresilience.nl/?r=184&k=2bd47e5b87>

<https://library.partnersforresilience.nl/?r=182&k=02a0e5a130>

<https://library.partnersforresilience.nl/?r=177&k=be56ec607a>

<https://library.partnersforresilience.nl/?r=176&k=3532769c22>

<https://library.partnersforresilience.nl/?r=174&k=46c41bba1>

5.4 GIR dans le contexte urbain

Contexte global

1. L'urbanisation exacerbe les impacts des dangers. Les zones urbaines accumulent divers risques - des risques quotidiens liés à l'insécurité alimentaire, aux maladies, aux délits, aux accidents, à la pollution, au manque d'assainissement et d'eau potable, aux risques de catastrophe intenses qui peuvent résulter de l'exposition d'une population et d'actifs hautement concentrés à des risques d'intensité sévères. Entre ces deux extrêmes, il existe un risque important, qui peut résulter de l'exposition d'une population et d'actifs moins concentrés à des dangers d'intensité moindre ou modérée.

Le continuum de risques dans les zones urbaines se traduit par diverses échelles de catastrophes - des événements quotidiens qui se produisent très fréquemment dans une ville mais qui peuvent tuer ou blesser peu de personnes, aux grandes catastrophes qui se produisent rarement mais qui tuent ou blessent souvent un grand nombre de personnes et affectent une ville entière et des zones au-delà. Un risque extensif peut se traduire par des catastrophes de petite ou moyenne ampleur tuant jusqu'à 9 personnes et affectant des zones localisées d'une ville.

2. **Risque de catastrophe et pauvreté urbaine** : Les facteurs de risque contribuent à la traduction de la pauvreté et des risques quotidiens en risques de catastrophe dans le contexte d'un processus politique et économique plus large.

Lieu : La plupart des emplacements urbains ont une bonne accessibilité ou des dotations naturelles favorables telles qu'une rivière, un emplacement côtier ou des sols volcaniques fertiles qui sont associés à une probabilité accrue d'événements à risque, par ex. glissements de terrain, cyclones et ondes de tempête,

Concentration de personnes et d'actifs : L'exposition aux dangers est très élevée dans les villes en raison de la forte concentration de personnes et des valeurs et actifs économiques dans les espaces confinés.

Pauvreté urbaine : La pauvreté urbaine est élevée dans les villes, principalement dans de nombreux pays en développement.

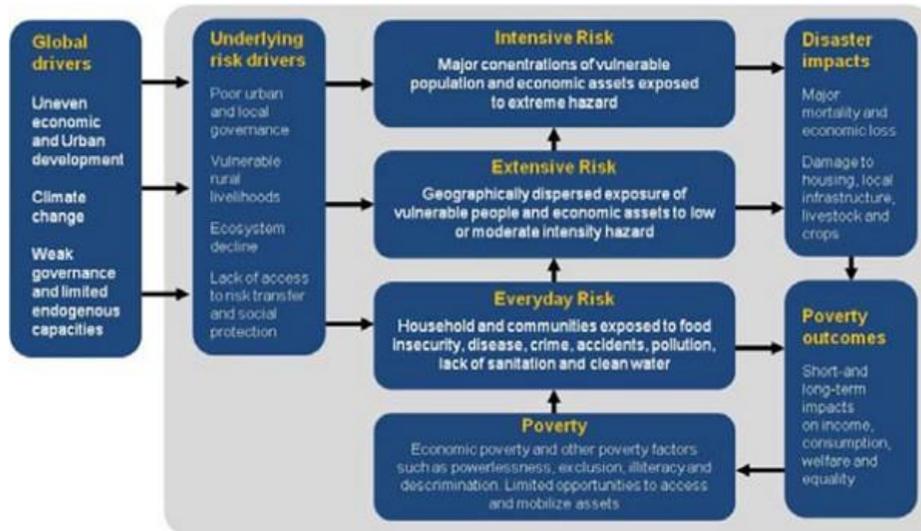
Les citoyens pauvres : Les citoyens pauvres sont parmi les plus vulnérables d'une ville en raison de

- (i) une base de revenus limitée ou instable, (ii) des logements de mauvaise qualité et surpeuplés, (iii) une qualité médiocre, inadéquate ou insuffisante des services urbains, (iv) un accès inadéquat aux infrastructures sociales telles que les écoles, les hôpitaux, les garderies, les transports publics, etc., et, (v) des filets de sécurité limités ou inexistantes tels que la disponibilité de nourriture et d'autres besoins de base lorsque le revenu baisse ou pendant une crise.

Expansion spatiale dans les zones à risque : Les risques de catastrophe augmentent à mesure que les villes se développent dans des zones sujettes aux dangers. Cela se produit soit lorsqu'une ville a dépassé ses terres, soit lorsque la concurrence pour les terres est intense. Dans ces cas, la croissance urbaine doit avoir lieu dans de nouveaux domaines, tels que les zones périphériques, les espaces ouverts.

Actions humaines créant des conditions dangereuses : Enfin, les actions humaines peuvent entraîner une dégradation de l'environnement et des risques technologiques. Celles-ci sont courantes dans les villes aux prises avec les défis de la gestion et de la gouvernance urbaines. Ceux-ci comprennent des fuites de tuyaux d'égout qui polluent l'eau ou peuvent déclencher des éboulements de roches, des glissements de piles d'ordures, des inondations urbaines localisées résultant d'un drainage bloqué en raison d'une mauvaise gestion des déchets solides ou de la fourniture inadéquate de drains ou du manque de drains sont un autre exemple des dangers induits par les actions humaines. D'autres pourraient être des déversements industriels ou chimiques.

Aperçu des facteurs de risque et d'impacts :



5.5 Genre et groupes vulnérables dans la GIR

Contexte global

Définition : Le genre n'est pas la différence biologique entre hommes et femmes, garçons et filles. Le genre est une construction sociale qui définit ce que signifie être un homme ou une femme, un garçon ou une fille dans une société donnée - il porte des rôles, un statut et des attentes spécifiques au sein des ménages, des communautés et de la culture. Les individus peuvent également s'auto-identifier comme hommes ou femmes, ou à la fois hommes et femmes.

Équité des genres : c'est le processus d'être juste envers les femmes et les hommes. Pour garantir l'équité, des stratégies et des mesures doivent souvent être disponibles pour compenser les désavantages historiques et sociaux des femmes qui empêchent les femmes et les hommes de fonctionner autrement sur un pied d'égalité. L'équité mène à l'égalité.

L'égalité des sexes : - ou égalité entre les femmes et les hommes - fait référence à la jouissance égale par les femmes, les filles, les garçons et les hommes des droits, des opportunités, des ressources et des récompenses. L'autonomisation des femmes est un aspect essentiel de la promotion de l'égalité des sexes, l'accent étant mis sur l'identification et la correction des déséquilibres de pouvoir. L'égalité ne signifie pas que les femmes et les hommes sont les mêmes, mais que leur jouissance des

droits, des opportunités et des changements de vie ne sont pas régis ou limités selon qu'ils sont nés femmes ou hommes. https://www.care.at/images/_care_2013/expert/pdf/COE_Resources/Gender/Explanatory_Note_on_CAREs_Gender_Focus_2012.pdf/

L'inclusion sociale est définie comme le processus d'amélioration des conditions de participation à la société, en particulier pour les personnes défavorisées, en améliorant les opportunités, l'accès aux ressources, la voix et le respect des droits. <http://www.un.org/esa/socdev/rwss/2016/chapter1.pdf>

5.5 Powerpoint

Diapositive 1



Diapositive 2

Objet

- Comprendre comment les **caractéristiques personnelles** – sexe, éducation, âge, différences physiques, richesse, etc. et l'intersection de ces caractéristiques personnelles- peuvent provoquer **des vulnérabilités et des capacités différentes** par rapport aux **dangers** ainsi qu'à l'**environnement** et, par conséquent, l'évolution des risques liés aux **changements climatiques**.

Dialogue et plaidoyer en faveur de la GIR

6.1 Fondements du plaidoyer

Informations générales sur le plaidoyer et le lobbying

Le plaidoyer peut être défini comme l'acte de plaider en faveur de quelque chose, comme une cause, une idée ou une politique avec un objectif/cible particulier à l'esprit. La stratégie de plaidoyer peut inclure des activités telles que : des articles dans les journaux ; présenter des histoires sur la façon dont un individu ou un groupe a été soutenu ou a bénéficié de l'organisation ou de l'action ; la distribution de matériel promotionnel, etc.

Le lobbying peut être défini comme toute tentative d'influencer une législation spécifique. Il peut se faire de deux manières : (a) une OSC contactant ou exhortant le public à contacter les décideurs politiques dans le but de proposer, soutenir ou s'opposer à la législation, ou ; b) en préconisant l'adoption ou le rejet d'une législation.

Les types de lobbying :

- **Le lobbying communautaire** : Toute tentative d'influencer la législation en affectant l'opinion du grand public. Dans ce cas, l'OSC encourage le public à faire du lobbying en se référant à une législation spécifique et en fournissant des informations au public sur la façon de contacter les décideurs, y compris par le biais des médias.
- **Le lobbying direct** : Toute tentative d'influencer la législation en communiquant avec tout membre ou employé d'un organe législatif, ou avec tout autre fonctionnaire gouvernemental susceptible de participer à l'élaboration de la législation. Une activité spécifique constitue un lobbying direct si :
 - Le but principal est d'influencer la législation,
 - Il est fait référence à une législation spécifique (même si la législation n'est pas actuellement à l'étude), et un point de vue est exprimé.

Quelles sont les principales différences entre le plaidoyer et le lobbying ?

- Le plaidoyer est un terme plus large tandis que le lobbying est un type de plaidoyer - le lobbying ne représente qu'une petite partie des efforts de plaidoyer
- Les objectifs du plaidoyer et du lobbying sont similaires, mais les processus sont différents

Le plaidoyer tente de provoquer une action politique en utilisant des méthodes telles que l'éducation civile et les campagnes publiques pour influencer les décideurs tandis que le lobbying consiste à influencer le gouvernement et ses dirigeants.

- Le lobbying implique des tentatives d'influencer une législation spécifique au niveau local et fédéral/national tandis que le plaidoyer se concentre sur l'éducation sur un problème spécifique.
- Le lobbying est, en fait, un plaidoyer qui tente d'influencer les opinions des législateurs ou des membres du gouvernement.

Exemples de plaidoyer et de lobbying

Plaidoyer

- Dire à votre député comment une subvention de donateur reçue par votre organisation a aidé vos électeurs.
- Sensibiliser un député aux effets d'une politique sur votre circonscription.
- Inviter un député à visiter votre organisation afin qu'il puisse voir directement comment le financement des donateurs ou une politique affecte les opérations quotidiennes et la différence que cela fait.

Lobbying

- Demander à votre député de voter pour ou contre ou de modifier la législation introduite.
- Envoyer un « appel à l'action » par courrier électronique à vos partenaires pour les inciter à contacter leur député à l'appui d'une action sur une législation introduite ou des réglementations en suspens.
- Préparer du matériel ou organiser des événements à l'appui des activités de lobbying.

D'une manière générale, on pourrait dire que le plaidoyer est stratégique, tandis que le lobbying est tactique. La distinction entre le plaidoyer et le lobbying n'est pas toujours facile à décrire et dans la plupart des cas, cela n'a pas d'importance. Mais il est important de garder à l'esprit les définitions, en particulier dans les pays où les lois limitent les

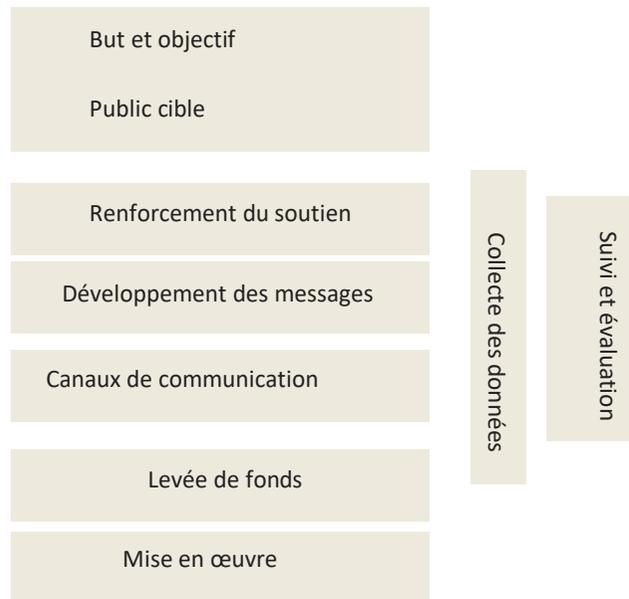
activités de lobbying. Il est important de se rappeler que le lobbying fait partie d'une stratégie globale pour surmonter un problème ou obtenir le changement de politique que vous souhaitez.

Tout lobbying est du plaidoyer, mais tout plaidoyer n'est pas du lobbying ! (Adapté de Washing Nonprofits et « The Board Advocacy Project »).

6.2 Stratégies de plaidoyer

Powerpoint

Étapes de l'élaboration d'une stratégie de plaidoyer



Étapes des informations générales de la stratégie de plaidoyer

Problème - Le problème qui nécessite une action politique.

But et objectif - But : Une déclaration du résultat général que vous souhaitez atteindre.

Objectif : Étapes incrémentielles vers l'atteinte de votre objectif qui sont • spécifiques • mesurables • réalistes • limitées dans le temps

Public cible - Les parties prenantes que vous essayez d'influencer pour soutenir votre problème, par exemple, les parlementaires, les entreprises, les responsables locaux, les chefs, les groupes d'intérêt, les fonctionnaires du ministère.

Renforcement du soutien - Construisez des alliances avec d'autres groupes, organisations ou individus qui se sont engagés à soutenir votre problème.

Développement de messages - Déclarations adaptées à différents publics qui définissent le problème, énoncent des solutions et décrivent les actions à entreprendre.

Canaux de communication - Les moyens par lesquels un message est transmis aux différents publics cibles, par exemple, la radio, la télévision, des dépliants, des conférences de presse, des réunions.

Levée de fonds - Identifiez et attirez des ressources (argent, équipement, bénévoles, fournitures, espace) pour mettre en œuvre votre campagne de plaidoyer.

Mise en œuvre - Réalisez un ensemble d'activités planifiées pour atteindre vos objectifs de plaidoyer (plan d'action)

Collecte de données - Collecte, analyse et utilisation d'informations quantitatives et qualitatives appropriées pour soutenir chaque étape de votre campagne. ON LE FAIT À TOUTES LES ÉTAPES DE LA STRATÉGIE.

Suivi et évaluation - Suivi : Un processus de collecte d'informations pour mesurer les progrès vers vos objectifs de plaidoyer. Évaluation : Un processus de collecte et d'analyse des informations pour déterminer si les objectifs de plaidoyer ont été atteints. ON LE FAIT À TOUTES LES ÉTAPES DE LA STRATÉGIE.

6.3 Identification du problème

Contexte global

Source : Knowledge Co-Creation Portal Multi-Stakeholder Partnerships

<http://www.mspsguide.org/tool/problem-tree>

Adapté de : Cette description a été adaptée de ODI Toolkit, Successful Communication, A Toolkit for Researchers and Civil Society Organisations. www.odi.org/publications/5258-problem-tree-analysis.

L'arbre des opportunités est adapté de Participatory Action Research, Theory and methods for engaged inquiry J. M. Chevalier and D. J. Buckles (2012).

Objectif de l'outil

Créer une analyse structurelle des causes et des effets d'une question ou d'un problème.

Quand l'utiliser ?

L'analyse de l'arbre des problèmes est très utile dans les processus de planification. Elle s'intègre bien dans la phase de langage partagé des plateformes multipartites.

Qu'est-ce qu'un arbre des problèmes ?

L'analyse de l'arbre des problèmes (également appelée analyse situationnelle ou simplement analyse des problèmes) aide à trouver des solutions en cartographiant l'anatomie des causes et des effets autour d'un problème de manière similaire à une carte mentale, mais avec plus de structure.

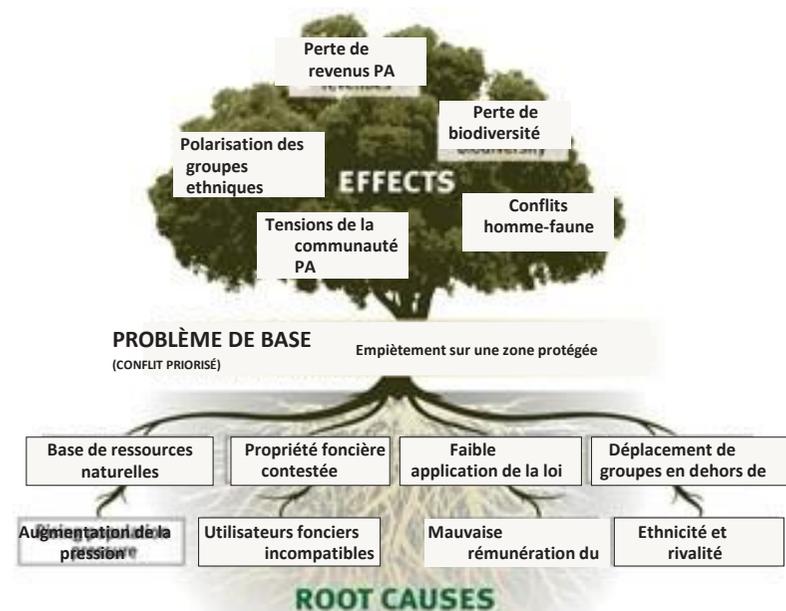
Pourquoi développer un arbre des problèmes ?

La structure de l'arbre des problèmes présente plusieurs avantages :

- Le problème peut être décomposé en morceaux gérables et définissables. Cela permet une hiérarchisation plus claire des facteurs et aide à concentrer les objectifs ;
- On comprend mieux le problème et ses causes souvent interconnectées et parfois contradictoires. C'est souvent la première étape pour trouver des solutions gagnant-gagnant ;
- Il identifie les principaux problèmes et arguments, et peut aider à établir qui et quels sont les acteurs et processus politiques à chaque étape ;
- Cela peut aider à déterminer si des informations, des preuves ou des ressources supplémentaires sont nécessaires pour présenter des arguments solides ou pour élaborer une solution convaincante ;
- Les problèmes actuels - plutôt que les problèmes apparents, futurs ou passés - sont traités et identifiés ;

Le processus d'analyse aide souvent à créer un sentiment partagé de compréhension, de but et d'action.

Exemple d'arbre des problèmes (via : www.iisd.org/csconservation/conflict_tree.aspx) :



Source : www.iisd.org/csconservation/conflict_tree.aspx

6.4 Analyse des parties prenantes

Contexte global

Qui sont les parties prenantes ? <http://www1.worldbank.org/publicsector/anticorrupt/PoliticalEconomy/PDFversion.pdf>

- Toute personne, communauté, groupe ou organisation ayant le potentiel d'influencer un programme/une initiative de manière positive ou négative, par ses actions, ses déclarations ou tout autre comportement.
- Toute personne, communauté, groupe ou organisation qui s'intéresse aux résultats d'un programme/d'une initiative politique en raison de son impact positif ou négatif.
- Les parties prenantes sont généralement diverses et nombreuses.

Qu'est-ce que l'analyse des parties prenantes ?

<http://www1.worldbank.org/publicsector/anticorrupt/PoliticalEconomy/PDFversion.pdf>

- Une méthodologie pour faciliter les processus de réforme institutionnelle et politique en tenant compte et en incorporant souvent les besoins de ceux qui ont un « gain » ou un intérêt dans les réformes envisagées
- Pourquoi est-il important de faire une analyse des parties prenantes ?
- Elle identifie les intérêts de toutes les parties prenantes susceptibles d'affecter ou d'être affectées par le programme/l'initiative proposé
- Découvre les conflits ou risques potentiels qui pourraient compromettre la faisabilité du programme/de l'initiative
- Désagrège les grands groupes pour saisir les préoccupations des moins puissants (par exemple les femmes, les personnes handicapées) ou marginalisés (minorités ethniques)
- Garantit que la politique ne néglige pas ou ne contourne pas les conséquences négatives (principe de « l'innocuité »)
- Identifie les participants potentiels pour un processus collaboratif de formulation, de mise en œuvre et de suivi des politiques
- Analyse les relations existantes clés (ou les opportunités d'en créer de nouvelles) qui faciliteront la mise en œuvre des processus politiques proposés



6.5 Élaboration de messages clés

Powerpoint

Informations générales sur la formulation des messages clés

Tiré de : <http://www.policyproject.com/pubs/AdvocacyManual.pdf>

« Messages : Informer, persuader et passer à l'action Notes d'information Dans la société actuelle, nous sommes quotidiennement bombardés de messages.

L'intention du message peut être de nous vendre un produit, de nous informer d'une certaine manière ou de changer notre opinion sur un problème. Une stratégie de communication de plaidoyer suit bon nombre des mêmes principes qu'une campagne de publicité ou de marketing social. Il est essentiel de bien connaître votre public et de délivrer un message concis et cohérent adapté aux intérêts de votre public. La plupart des gens façonnent leurs messages en fonction des besoins et des intérêts d'un public particulier, comme une question de bon sens.

En d'autres termes, le message communiqué à un éducateur soulignant l'inclusion de la planification familiale dans un programme d'éducation à la vie familiale serait différent du message de planification familiale transmis aux fonctionnaires du ministère de la Santé.

La recherche sur le public - en particulier la recherche qualitative comme les discussions de groupe et les entretiens approfondis - aide à identifier les messages appropriés pour divers publics politiques. Quel que soit le public cible, il est important de se rappeler trois autres points concernant les messages. Premièrement, il ne devrait idéalement y avoir qu'un seul point principal communiqué ou, si cela n'est pas possible, deux ou trois au maximum. Il vaut mieux laisser aux gens une idée claire d'un message que de les confondre ou de les submerger avec trop de messages.

Deuxièmement, les messages doivent toujours être prétestés auprès des représentants du public pour s'assurer que le message envoyé est bien celui reçu. Lorsqu'un réseau élabore un message de plaidoyer à l'intention du ministre de la Santé, par exemple, il est toujours utile de s'entraîner à transmettre le message à un fonctionnaire du ministère pour un test. Le fonctionnaire du ministère, qui est professionnellement proche du ministre, peut fournir de précieux commentaires sur la façon dont le message est interprété.

Troisièmement, le message doit non seulement convaincre par des données valides et une logique solide, mais il doit également décrire l'action que le public est encouragé à prendre. Le public doit savoir clairement ce que vous voulez qu'il fasse, par exemple, inclure la santé génésique dans le paquet national d'assurance maladie, soutenir une campagne de plaidoyer en participant à un rassemblement sur les marches du Parlement. Cette unité aborde les composants essentiels d'un message : contenu, langue, messenger/source, format et heure/lieu de communication. Les participants sont invités à appliquer ce qu'ils savent sur le développement du message de plaidoyer à travers des scénarios de jeu de rôle avec les décideurs.

6.6 Planification du plaidoyer : De la stratégie à l'action

Format du plan d'action

Partie prenante ciblée	Action/comportement requis de la part des parties prenantes pour atteindre l'objectif de plaidoyer	Activités/canaux de communication pour le/la persuader (par exemple, réunion, événement, radio, journal, twitter, Facebook)	Chronologie	Qui en est responsable	Qui sera également impliqué	Qui doit être informé des progrès et comment sera/seront-ils/elles informé.e(s) ?

Ajoutez des lignes pour plus d'intervenants ciblés						

6.7 Suivi et évaluation

Powerpoint

Diapositive 1

Suivi et évaluation

Introduction au suivi et à l'évaluation des processus d'influence sur les politiques

Le suivi et l'évaluation sont très utiles. Ils sont l'outil pour nous aider à savoir ce qui a été réalisé et ce qui aurait dû être fait. C'est un travail très exigeant mais nécessaire. C'est l'un des éléments essentiels du travail de plaidoyer.

Diapositive 2

Évaluation

- L'évaluation est « l'évaluation périodique de la pertinence, de la performance, de l'efficacité et de l'impact d'un travail par rapport à ses objectifs déclarés et est généralement effectuée à une étape importante du développement du projet PFR, par ex. à la fin d'une période de planification, lorsque le projet passe à une nouvelle phase ou en réponse à un problème critique particulier »(Ibid.).

Son but ultime est de :

- tirer les leçons de l'expérience afin d'améliorer la qualité d'une campagne de plaidoyer ;
- améliorer la conception des futures campagnes ; et
- démontrer les mérites de PFR aux partisans, aux décideurs, aux donateurs et aux alliés.

Diapositive 4

Défis du suivi et de l'évaluation du plaidoyer

- Problème d'attribution (Il peut être très difficile de déterminer les liens entre les activités influençant les politiques et les résultats)
- Subjectivité et besoin de changer les objectifs en cours de route en raison de facteurs externes.
- Problèmes pratiques qui limitent la production et l'utilisation des connaissances sur les activités d'influence. (Le personnel exerçant un travail d'influence a rarement le temps ou les ressources pour effectuer un S&E solide, et les capacités individuelles et institutionnelles sont limitées dans de nombreuses organisations)

Diapositive 3

Évaluation

- L'évaluation est « l'évaluation périodique de la pertinence, de la performance, de l'efficacité et de l'impact d'un travail par rapport à ses objectifs déclarés et est généralement effectuée à une étape importante du développement du projet PFR, par ex. à la fin d'une période de planification, lorsque le projet passe à une nouvelle phase ou en réponse à un problème critique particulier »(Ibid.).

Son but ultime est de :

- tirer les leçons de l'expérience afin d'améliorer la qualité d'une campagne de plaidoyer ;
- améliorer la conception des futures campagnes ; et
- démontrer les mérites de PFR aux partisans, aux décideurs, aux donateurs et aux alliés.

Le suivi et l'évaluation des travaux influençant les politiques présentent cependant certains défis et complexités particuliers. Ces défis font en général partie intégrante du travail d'influence sur les politiques et ne sont pas spécifiques à un secteur particulier ou à une approche de l'influence des politiques. Bien qu'ils aient été bien documentés et décrits ailleurs, ils fournissent un point de départ utile pour examiner les approches du S&E de l'influence des politiques.

Premièrement, il existe une série de défis conceptuels et techniques. Il peut être très difficile de déterminer les liens entre les activités et les résultats influençant les politiques et tout changement (ou statu quo) des politiques. Le changement de politique est très complexe et se déroule autrement que de façon « linéaire » ou « rationnelle », avec des processus politiques façonnés par une multitude de forces et d'acteurs en interaction. Cela rend presque impossible de prédire avec confiance les conséquences probables d'un ensemble d'activités sur la politique, et il est extrêmement difficile de déterminer le plein effet des actions même après l'événement.

Il s'agit d'une difficulté à établir un lien de causalité, et est connu sous le nom de « problème d'attribution », qui a une longue histoire dans le domaine de l'évaluation (Iverson, 2003).

Deuxièmement, la nature du travail d'influence sur les politiques pose de nouveaux défis aux approches plus traditionnelles du S&E. Le « succès absolu » en termes de réalisation des changements spécifiques recherchés est rare, certains objectifs étant modifiés

ou abandonnés en cours de route. Il existe un élément de subjectivité quant à savoir si les gains ont été significatifs, cohérents avec les objectifs plus larges d'une organisation ou d'une campagne, ou cooptés. En d'autres termes, le contexte politique est susceptible de changer de lui-même et il peut être nécessaire de modifier les objectifs influents en réaction à cela ou à d'autres forces externes. Cela signifie que les objectifs formulés au départ pour influencer le travail peuvent ne pas être le meilleur critère pour juger de ses progrès. Les changements de politique ont tendance à se produire sur de longues périodes qui peuvent ne pas être adaptées à la mesure dans les rythmes habituels des projets et des évaluations dans les agences d'aide humanitaire. De plus, le travail d'influence et le plaidoyer sont plus efficaces lorsqu'ils sont menés dans des alliances, des coalitions et des réseaux, ce qui présente des difficultés pour juger de la contribution spécifique d'une organisation à un changement (même après qu'une sorte de jugement sur la contribution ou l'attribution a été fait).

Troisièmement, d'autres problèmes pratiques entravent la production et l'utilisation de connaissances sur les activités d'influence. Le personnel effectuant un travail d'influence a rarement le temps ou les ressources pour effectuer un solide S&E, et il y a généralement d'autres problèmes de capacité de S&E au niveau individuel et institutionnel dans de nombreuses organisations qui travaillent dans le plaidoyer et d'autres activités d'influence. Cela peut également entraîner des objectifs et des buts qui ne sont pas clairement définis ou communiqués dès le départ. L'influence sur les politiques implique des processus politiques et parfois très conflictuels, ce qui conduit à des difficultés pour déterminer la meilleure façon de solliciter ou d'interpréter les contributions des différents acteurs. Le travail d'influence est souvent unique, rarement répété ou reproduit et, pire encore, il existe des incitations contre le partage des « bonnes pratiques ». Ces défis présentent de sérieuses difficultés pour les décisions stratégiques, pour l'adaptation de la mise en œuvre et pour informer les bailleurs de fonds de la destination de leur argent. Il existe cependant un certain nombre de cadres et d'approches pour aider les utilisateurs à surmonter les difficultés conceptuelles et techniques.

La grande majorité d'entre elles impliquent, explicitement ou implicitement, le développement d'une « théorie du changement » (TdC). On y fait référence de diverses manières, comme un « modèle logique », une « théorie de programme » ou une « feuille de route », mais c'est, fondamentalement, un modèle de la façon dont les activités influençant les politiques sont censées entraîner les changements souhaités dans les politiques ou dans la vie des populations (Whelan, 2008).

Une TdC est un outil essentiel pour le S&E de l'influence des politiques, non seulement pour améliorer les projets d'influence sur les politiques et améliorer la prise de décision, mais aussi pour la reddition de comptes et les rapports aux parties prenantes externes au programme.

Il existe cependant un certain nombre de cadres et d'approches pour aider les utilisateurs à surmonter les difficultés conceptuelles et techniques. La grande majorité d'entre elles impliquent, explicitement ou implicitement, le développement d'une « théorie du changement » (TdC). On y fait référence de diverses manières, comme un « modèle logique », une « théorie de programme » ou une « feuille de route », mais c'est, fondamentalement, un modèle de la façon dont les activités influençant les politiques sont censées entraîner les changements souhaités dans les politiques ou dans la vie des populations (Whelan, 2008).

Une TdC est un outil essentiel pour le S&E de l'influence des politiques, non seulement pour améliorer les projets d'influence sur les politiques et améliorer la prise de décision, mais aussi pour la reddition de comptes et les rapports aux parties prenantes externes au programme.

Le programme Partners for Resilience (PFR) vise à influencer les politiques et les pratiques pour intégrer l'approche de la gestion intégrée des risques (GIR) et ses principes. En tant que processus politique, le suivi et l'évaluation des processus d'influence sur les politiques et les pratiques sont susceptibles de relever des défis. Par conséquent, l'utilisation de la théorie du changement comme outil de S&E est cruciale. La théorie la plus largement utilisée et la plus efficace des changements et des approches qui aident les activités de S&E de PFR à fournir des informations précieuses sont **l'approche des dimensions de l'influence** et les **théories centrées sur l'acteur**.

Diapositive 5

Utiliser les théories du changement dans un plaidoyer

Le programme Partners for Resilience (PFR) vise à influencer les politiques et les pratiques pour intégrer l'approche de la gestion intégrée des risques (GIR) et ses principes.

En tant que processus politique, le suivi et l'évaluation des processus d'influence sur les politiques et les pratiques sont susceptibles de relever des défis. Par conséquent, l'utilisation de la théorie du changement comme outil de S&E est cruciale. La théorie la plus largement utilisée et la plus efficace des changements et des approches qui aident les activités de S&E de PFR à fournir des informations précieuses sont **l'approche des dimensions de l'influence** et les **théories centrées sur l'acteur**.

Il existe cependant un certain nombre de cadres et d'approches pour aider les utilisateurs à surmonter les difficultés conceptuelles et techniques.

La grande majorité d'entre elles impliquent, explicitement ou implicitement, le développement d'une « théorie du changement » (TdC). On y fait référence de diverses manières, comme un « modèle logique », une « théorie de programme » ou une « feuille de route », mais c'est, fondamentalement, un modèle de la façon dont les activités influençant les politiques sont censées entraîner les changements souhaités dans les politiques ou dans la vie des populations (Whelan, 2008).

Diapositive 6

Dimensions of influence

L'approche des dimensions de l'influence

Se concentre sur le suivi des différentes dimensions du changement, par exemple :

- Le contexte politique et de la politique
- La nature des preuves du changement
- Les acteurs clés et les relations entre eux
- Les facteurs externes (par exemple, les structures sociales ou les

développements internationaux). Ensemble, ces facteurs créent les

conditions d'un changement de politique.

Cette approche examine les différentes dimensions du changement. Cela implique un ensemble de domaines de résultats, chacun étant censé être important pour contribuer à l'influence politique. Par exemple, le cadre « context-evidence-links » développé par l'équipe RAPID de l'Overseas Development Institute (ODI) spécifie quatre domaines clés qui sont cruciaux pour façonner l'influence des preuves ou des chercheurs sur les politiques : le contexte politique et de politique, la nature des preuves, les acteurs clés et les relations et réseaux entre eux, et les facteurs externes tels que les structures sociales ou les forces internationales (Court et al. 2005). Il s'agit de divers changements qui, pris ensemble, contribuent à créer les conditions d'un changement de politique. Encore une fois, ils mettent en évidence les domaines qui peuvent être suivis ou évalués.

RAPID : Recherche et politique en développement

Diapositive 7

Les théories centrées sur les acteurs

- Les acteurs comme moteur du changement
- Exemple : Cartographie des résultats -> se concentre sur le comportement des « partenaires limitrophes » qui sont des individus, des groupes et des organisations avec lesquels le programme interagit directement pour effectuer un changement.

Les théories centrées sur les acteurs

Certains cadres se concentrent sur le changement de comportement des différents acteurs. Les acteurs sont considérés comme le principal moteur du changement, l'élaboration des politiques étant largement tributaire des acteurs politiques et des réseaux, de leur comportement, de leurs relations, de leurs perspectives et de leurs intérêts politiques. L'orientation des TdC autour des acteurs fournit une orientation claire et concrète pour les activités de S&E, à savoir les changements de comportement de ces acteurs. Un cadre qui structure le S&E de cette manière est la cartographie des résultats, qui concentre les activités de S&E sur le comportement des « partenaires limitrophes » d'un programme - « ces individus, groupes et organisations avec lesquels le programme interagit directement pour effectuer le changement » (Smutylo, 2001). Un autre est le « cadre social » de Rick Davies, qui combine des éléments de la « chaîne causale », traçant une voie de changement à travers une série d'acteurs et leurs relations entre eux (Davies, 2008)

Il existe un assez grand nombre d'approches et de méthodologies en termes d'informations collectées, du moment ou de la façon dont elles sont utilisées dans le S&E de l'influence des politiques. Ces spécificités seront basées sur la TdC pour tout projet d'influence politique particulier. Vous trouverez ci-dessous les meilleures approches et méthodologies.

Diapositive 8

Évaluation de l'absorption et de l'utilisation

- Cette approche consiste à examiner dans quelle mesure la recherche ou les conseils sont visiblement « repris » et utilisés par d'autres, comme cités dans un document de politique gouvernementale ou mentionnés dans un journal.
- Outils :
- *Journaux d'absorption* : il s'agit simplement d'un journal (peut-être une boîte de réception ou une base de données de courrier électronique) où sont enregistrés des commentaires, des anecdotes et des exemples d'absorption ou d'influence.
 - *De nouveaux domaines pour l'analyse des citations* : une analyse plus proactive de la compréhension de l'absorption et de l'utilisation est l'analyse des citations. Dans le domaine universitaire, cela implique le suivi des citations dans les revues universitaires, mais cela peut être étendu pour couvrir d'autres domaines plus pertinents pour les politiques tels que les sites Web, les journaux, les normes internationales, les manuels de formation, les documents de politique et les directives opérationnelles.
 - *Enquêtes auprès des utilisateurs* : des questionnaires à grande échelle ou des groupes de discussion à plus petite échelle peuvent être utilisés pour déterminer dans quelle mesure et de quelle manière les publics cibles utilisent et valorisent les résultats fournis.

Diapositive 9

Passons à la pratique !

Cadre des résultats

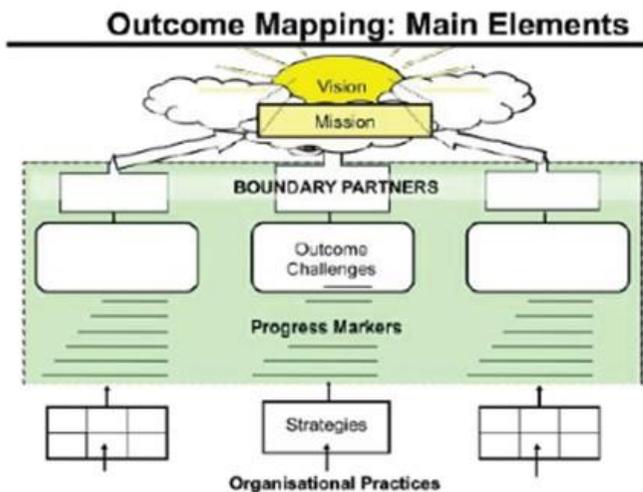
Pays : Éthiopie					
Programme/projet	Groupe de parties prenantes	Type de marqueur de progrès	Titre de marqueur de progrès	Quand ?	Description
PfR Programme	Régional Bureau en charge de la réduction des risques de catastrophe	Attentes	Participer activement aux événements des parties prenantes de PfR (participation, questions et commentaires, dialogue).		
			Participer aux discussions et réflexions sur la recherche qui reflètent leur connaissance de la question et les besoins des hommes et des femmes autour de la question.		
			Partager les informations climatiques avec le public, et avec des informations et des lieux/communications appropriés pour les hommes et les femmes.		
			Inviter des chercheurs à des séances d'information.		
			Participer activement aux événements des parties prenantes de PfR (participation, questions et commentaires, dialogue).		
			Voudrait voir	Démonstration de la planification qui a intégré la GIR	
			Organiser du renforcement des capacités et des communications pour leur propre personnel autour de la GIR.		
			Recherche exigeante liée au changement climatique qui répond aux besoins des femmes et des hommes. Recherche exigeante liée au changement climatique qui répond aux besoins des femmes et des hommes.		
			Inviter des chercheurs PfR ou d'autres parties prenantes clés pour une consultation sur les politiques, en particulier pour les politiques qui traitent de l'égalité des sexes dans le changement climatique.		
			Utiliser les recherches PfR pour actualiser leur position dans les négociations internationales.		
	Utiliser les recherches PfR pour influencer et formuler des politiques et des investissements, en particulier ceux qui sont sexospécifiques.				

			Utiliser les résultats de la recherche pour prendre des mesures politiques/proposer, accepter et adopter des lois, intégrer et institutionnaliser la GIR.		
			suspendre les allocations budgétaires pour augmenter le financement des projets et plans sensibles à la GIR qui répondent aux besoins des hommes et des femmes de manière égale.		

		Voudrait voir	Influencer les acteurs externes (c'est-à-dire les donateurs) et utiliser les résultats de la recherche à cette fin.		
--	--	---------------	---	--	--

6.7 Contexte global

Outcome Mapping Methodology: process steps.



The above picture, illustrates the elements of the Outcome Mapping methodology. In practising Outcome Mapping in the MTR, the following steps are followed;

1. Clarifying Vision and Mission:

First steps in practising outcome mapping is clarifying the overall goals of the cooperation system (in this case ILC) at stake. The vision is the desired societal change that the cooperation system would like to see realised. It is acknowledged that the cooperation system can not make this vision happen on its own, but at best make a contribution to this. This envisaged contribution is the mission of the cooperation system.

In this particular MTR, the vision and mission are already articulated in the Strategic Framework and are taken as a given.

2. Development of Actor map.

As Outcome Mapping is a actor-centred method, aimed at mapping behavioural change of selected actors, first step is a clear identification of the actors who will be the subject for mapping change in behaviour. The actor-map illustrates the connections between the organisations / entities that are involved in the change process in pursuit of the overall mission and vision. In this actor map, so-called boundary partners are identified, which are partners / target audiences outside the scope of control, but inside the scope of influence, through which the cooperation system hopes to realise its desired goals.

Subsequently the most important boundary partners are identified (i.e. those that can be expected to make the biggest difference in the desired change process) as subject for measuring change in behaviour.

3. Formulation of Outcome Challenges.

Next step is the formulation of so-called outcome challenges per selected boundary partner.

The outcome challenge

- ✓ Describes behavioural changes
- ✓ About a single boundary partner
- ✓ Sets out the ideal behavioural changes
- ✓ Describes the boundary partner's contributions to the vision

In other words, this outcome challenge describes the ultimate desired behaviour of the selected boundary partner, which in fact is the highest result level being pursued at the level of this particular actor.

4. Development of the Progress Markers in the "ladder of change".

With the outcome challenge as the highest and most ambitious step in the ladder of change, so-called progress markers are formulated.

Progress markers are

- ✓ A graduated set of statements describing a progression of changed behaviours in the boundary partner
- ✓ Describe changes in actions, activities and relationships leading to the ideal outcome
- ✓ Articulate the complexity of the change process

Subsequent progress markers are supposed to show recognizable gradual change from initial to more profound changes in behaviour in a single boundary partner. Together the progress markers become a "ladder of change" moving from behaviour that we expect to see to what we like to see and ultimately to what we love to see (see also picture below).



5. Identification of illustrative signs to distinguish levels of behaviour.

Outcome Mapping is designed to provide an M&E system that does justice to the unpredictable non-linear nature of social change processes. In practice, this means looking at reality and recognising signs that illustrate a particular level of behaviour (ie. progress marker). Even though these signs can not be predicted, in M&E processes where data collection is carried out by more than one person, it is helpful to identify "illustrative" signs that data collectors can keep in mind while mapping and categorising actual behaviour. Using such signs adds to the transparency of the process, while it also helps in creating uniformity in 'assessing / categorising' reality on the ladder of change.

It is however of key importance that data collectors do not treat the signs as "check-lists" but keep an open mind in mapping reality, as changes in behaviour most likely will be, at least partly, manifested in unexpected different ways / signs.

6.8 Plaidoyer sur les politiques

Powerpoint

Phases du cycle politique et actions de plaidoyer correspondantes

Cycle de politique	Rôles stratégiques intégrés
Définition de l'agenda	<ul style="list-style-type: none"> • inscrire les problèmes d'intérêt public à l'ordre du jour en définissant les problèmes prioritaires, les risques et les opportunités • Harmoniser les intérêts des différentes parties prenantes ; • Gérer l'inscription d'un problème à l'ordre du jour ; et • Rechercher les fenêtres de stratégie.
Formulation de politique	<ul style="list-style-type: none"> • élaborer des options réalisables qui s'attaqueront aux causes profondes des problèmes • Mettre en place des mécanismes participatifs interinstitutionnels ; • Fixer des objectifs politiques ; • Formuler des options politiques.
Prise de décision	<ul style="list-style-type: none"> • adopter des options répondant le mieux aux critères juridiques et acceptables pour les parties prenantes • Choisir des critères pour la prise de décision ; • Établir une base de référence ; • Évaluer et comparer les options politiques ; et • Prendre une décision éclairée.
Mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • adopter des options qui répondent aux critères juridiques et sont acceptables pour les parties prenantes • Tenir compte des défis de mise en œuvre tout au long du cycle politique ; • Être organisé et opérationnel rapidement ; • Mobiliser les ressources de manière proactive ; et • Gérer la dynamique des parties prenantes.
Évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • examiner la mise en œuvre des politiques adoptées par rapport à des objectifs présélectionnés ainsi qu'à des critères reflétant des considérations juridiques • Préciser le type, la portée et les critères d'évaluation ; • Collecter des données et isoler les effets des politiques ; • Effectuer un suivi et une évaluation participatifs (PME) ; et • Assurer l'apprentissage des politiques.

Exercice sur les politiques de GIR

Copier/imprimer les feuillets de politique pour l'exercice ou utiliser les politiques/programmes que les participants rencontrent dans leur travail quotidien.

Niveau international	
ODD	Accord de Paris
Cadre de Sendai	Cadre mondial pour les services climatologiques (OMM)
Pacte mondial des Nations Unies	Accord de Ramsar
Niveau national	Directives du Fonds national d'adaptation
Stratégie nationale de réduction des risques de catastrophe	Politique d'égalité des sexes et d'équité en vertu de la loi sur la RRC
Loi sur les changements climatiques	Loi nationale sur la RRC
Cadre réglementaire national des zones humides	Règles de conservation et de gestion des zones humides
Loi nationale sur la garantie de l'emploi rural	Loi nationale de gestion des catastrophes
Normes de service minimales pour la gestion des catastrophes	Plan national d'adaptation aux changements climatiques
Plan de développement à moyen terme des villes	Plan national de développement à moyen terme 2015-2019
Plan d'action national pour la mise en œuvre de la stratégie nationale de réduction des risques de catastrophe	Plan national de développement à moyen terme 2015-2019
Stratégie de bassin fluvial	Lignes directrices méthodologiques pour la réduction des risques
Politique nationale sur les zones humides	Loi sur les changements climatiques
Loi sur l'environnement et les ressources naturelles	Stratégie nationale de réduction des risques de catastrophe
Plan national de développement durable	Loi sur l'utilisation des terres
Plan d'action national pour la gestion intégrée des ressources en eau	Politique nationale de protection de l'environnement
Niveau infranational	

Plan stratégique pour les lignes directrices du gouvernement sur la gestion des écosystèmes des zones humides	Stratégie nationale sur les mangroves
Accord conjoint ministériel sur les coûts de restauration des écosystèmes	Lignes directrices pour la restauration des tourbières
Réglementation locale sur la gestion des écosystèmes de mangroves	Plan de gestion du bassin versant du district
Ordonnance locale sur la dégradation de l'environnement	Plan d'action local sur les changements climatiques
Plan régional d'urgence multirisque	Plans régionaux d'urgence en cas d'inondation et de sécheresse
Agenda stratégique interinstitutionnels sur l'éducation	Politique de l'eau
Règlement sur la gestion des terres humides, des berges des rivières, des rives des lacs et des rives de la mer	Règlement sur l'évaluation environnementale
Loi sur la gestion de la pêche et de l'aquaculture	Cadre stratégique pour le développement économique et durable
Loi sur l'accès aux terres agricoles	Loi sur la pêche
Loi sur les ressources en eau	Stratégie nationale sur les changements climatiques
Programme de diversification des cultures	Police d'assurance-vie
Police d'assurance maladie	Politique de propriété foncière
Directives sur le déplacement/la réadaptation	Politique de secours et d'intervention
Programme d'irrigation (secteur agricole)	Programme de boisement
Programme énergétique décentralisé	Plan de développement des villages

6.9 Liste de contrôle des lois et politiques de GIR

Sera disponible dans la bibliothèque PfR début 2019.

www.partnersforresilience.nl

Partners for Resilience (PfR) est une alliance de la Croix-Rouge néerlandaise (agence chef de file), de CARE Pays-Bas, de Cordaid, du Centre d'étude sur les changements climatiques et les catastrophes de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et de Wetlands International. Le nom tire son origine de la conviction fondamentale de ses cinq membres dans le rôle central de la résilience comme moyen de faire face efficacement aux catastrophes. Cela signifie qu'ils utilisent une approche intégrée pour atténuer les risques de catastrophe et améliorer les moyens de subsistance, en particulier en s'attaquant au changement climatique, à la gestion et à la restauration des écosystèmes. Le programme Partners for Resilience est soutenu par le ministère néerlandais des Affaires étrangères.

